

Temps d'échanges et de réflexion

Citoyenneté et Solidarités

Initiatives citoyennes et action publique : enjeux et perspectives

Actes du colloque organisé par le

Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle.

Interventions de Sandrine Rui - Adrien Roux - Pascal Aubert

Sommaire

Michel DABOUT Modérateur et animateur du colloque	p.9
Nathalie GARNIER Vice-présidente du CCAS	p.13
Maria de BRITO GONCALVES Directrice du pôle action sociale et inclusion du CCAS	p.17
<i>Les institutions face aux initiatives citoyennes. De quelques ambivalences et malentendus.</i>	p.23
Sandrine RUI Maîtresse de conférence en sociologie. Centre Émile Durkheim - Bordeaux	
<i>La mobilisation citoyenne comme enjeu essentiel pour une démocratie locale.</i>	p.45
Adrien ROUX Collectif Alliance citoyenne – Grenoble	
<i>Le pouvoir d’agir dans la politique de la ville : émancipation ou injonction publique</i>	p.67
Pascal AUBERT Membre du collectif Pouvoir d’Agir - Paris	
<i>Échanges avec la salle</i>	p.83
<i>Bibliographie</i>	p.99
<i>Glossaire</i>	p.103

Avant-propos

Les initiatives citoyennes font-elles évoluer l'action publique ?

Force est de constater qu'aujourd'hui face aux crises sociétales entraînant un appauvrissement et une précarité des populations, les institutions peinent à trouver des réponses adaptées. Dans ce contexte les initiatives portées par des citoyens peuvent être perçues comme des solutions.

Elles expérimentent des modes d'organisation et d'action collectives et sont des leviers contribuant à démocratiser les politiques publiques, donner la parole et une place aux usagers.

Par ailleurs, depuis une trentaine d'années le législateur a inscrit la participation citoyenne mais dans les faits les relations actuelles entre les institutions et les initiatives citoyennes interrogent toujours notre fonctionnement démocratique.

L'action publique doit évoluer, s'ouvrir à de nouveaux acteurs, promouvoir des espaces de rencontre et de dialogue avec les citoyens porteurs de projets.

Il s'agit de favoriser la co-élaboration, l'hybridation entre l'action publique et les initiatives citoyennes et la valorisation de l'engagement citoyen.

C'est autour de ces questionnements que le CCAS a organisé son colloque sur les initiatives citoyennes et l'action publique dans le cadre du cycle Citoyenneté et Solidarités.

Michel DABOUT

Introduction

La démocratie est un régime politique dans lequel le peuple citoyen a le pouvoir. La citoyenneté n'est pas forcément accordée à l'ensemble de la population, car certains habitants n'ont pas le droit de vote, c'est un problème de notre république.

Abraham Lincoln, 16^{ème} président des États-Unis, de 1860 à 1865, dans son discours à Gettysburg a dit : *La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, et pour le peuple.* Notre constitution de 1958 a repris cette phrase dans son préambule.

Cet été, le quotidien Le Monde a tiré 6 numéros développant des questions autour de la démocratie. Le constat est fait que le seul modèle de la démocratie représentative ne correspond plus à la réalité de la vie dans des quartiers, des villes, des zones rurales.-

Pierre Rosanvallon, historien et sociologue français, dans un article du Monde propose de mettre le citoyen au centre du jeu, notamment par la démultiplication des formes d'expression qui permettra de répondre à la crise de la représentation. Il y était aussi question du budget participatif mis en place dans certaines communes en Poitou-Charentes, du tirage au sort de la votation citoyenne, comme elle existe en Suisse, notamment avec ses avantages et ses travers. Des réflexions sur la démocratie représentative posent de vraies questions dans une époque en pleine évolution, en pleine mutation.

Pour introduire cette journée, je souhaite citer Antonio Gramsci, philosophe, écrivain et théoricien politique italien : *Ce vieux monde se meurt, le nouveau tarde à paraître et dans ce clair-obscur surgissent des monstres.*

Des habitants, des citoyens pourtant ne lâchent rien et s'organisent. On voit poindre des initiatives citoyennes : des ZAD (Sivens, Notre Dame des Landes, Echillais proche de nous et bien d'autres), le phénomène Nuit Debout, des organisations militantes et alternatives dans le cadre de la défense de la planète des COP 21 et 22, Alternatiba, le CTC au niveau national mais aussi en pays Rochelais et en Aunis, puis Podemos, Sirusa dans des pays voisins.

Des lois comme ATR en 1992, LOADDT en 1999, NOTRE en 2015 sont autant d'organisations institutionnelles qui donnent une place aux habitants. Elles relèvent souvent de l'organisation publique vers le citoyen.

Avec Sandrine Rui, Adrien Roux, Pascal Aubert, nous essaierons d'y voir plus clair dans tout ce décor confus.

L'an dernier le CCAS s'engageait à la création d'un comité des usagers. Nathalie Garnier nous dira où en est cette démarche. En effet, ce n'est pas commun qu'une institution sociale favorise la place des citoyens usagers dans sa politique de mise en œuvre de l'action publique.

Nathalie GARNIER

Bonjour à tous, merci d'être venus aussi nombreux au colloque annuel organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle. Vous le savez, depuis une vingtaine d'années le CCAS organise des colloques annuels qui ont toujours un thème extrêmement fort.

Cette année nous allons échanger sur la construction des politiques publiques comme acte de rassemblement et de confrontation entre les élus, les professionnels et les citoyens.

Il est important pour moi de rappeler combien la confrontation est utile dans la famille et à l'extérieur. Je pense qu'on ne grandit pas que dans le conflit mais il peut permettre à chacun d'élever un peu sa conscience et sa pensée. Et je tiens effectivement à ce terme de confrontation car il est bien admis que le débat voire la dispute sont propices à l'élaboration d'une réponse plurielle.

Si la démocratie garantit les libertés fondamentales, sa pérennité dépend en grande part de sa capacité à intégrer ses propres oppositions.

Durant cette journée, des intervenants vont présenter l'état de la réflexion dans ce qu'il est coutume d'appeler la fabrique citoyenne, démocratie participative, intervention citoyenne et l'empowerment.-

Vaste sujet, débat ambitieux, réflexion incontournable de mon point de vue. Pourquoi réfléchir aujourd'hui à ce qui constitue finalement notre quotidien de citoyen ? C'est pour ne pas prendre le risque de faire basculer certains pans de la population dans la démagogie ou les conservatismes les plus obscurs.

La géostratégie nous conduit aux risques de choc des civilisations : sud contre nord, périphérie contre ruralité, secteur gorgé d'eau contre désert aride... les exemples malheureusement seraient nombreux. Les déplacements, les migrations inquiètent. Si s'ajoute à cela un peu de différence, quelques cultes, des dialectes ... vous pouvez vite fermer les portes.

Le débat n'est pas simple, la question religieuse dans notre pays n'est pas aboutie. Pas plus que celle de l'intégration qui a longtemps pris l'aspect de l'assimilation. Notre pays est un lieu de brassage, de mélange mais pourtant on sent de profondes inquiétudes. Force est de constater que certains jouent avec le feu des peurs instinctives, la crainte de l'autre est une réaction de notre cerveau reptilien.

Nous, et je parle de cette assemblée, pensons qu'il y a une autre voie et que ce qui nous rend digne, c'est le respect permanent et mutuel et l'élaboration

collective. Donc il faut agir sur le quotidien. Recréer du lien, parler, échanger, lutter contre la précarité, contre l'isolement, ne rien abandonner sur les principes.

Pour notre institution, le CCAS de La Rochelle, cela veut dire donner la parole aux citoyens y compris et surtout, quand cette parole nous interpelle et nous demande de nous réinterroger. Accepter d'être réinterrogé, requestionné sur nos propres pratiques, nous élus, administrateurs et vous services.

Un CCAS n'est pas uniquement un lieu de gestion de service public. Il est également un lieu où l'on construit de la politique publique. Chacun doit pouvoir y prendre sa part puisque les règles que se fixera la cité lui seront imposées.

C'est pourquoi nous avons voulu mettre en place un comité des usagers qui aura un fonctionnement autonome dans la gouvernance. Nous n'avons pas souhaité faire une gouvernance classique car nous sommes partis du principe qu'il fallait croiser les démarches représentatives et l'action directe.

Notre objectif reste l'éducation des consciences libres et éclairées, bases fondamentales d'une société moderne qui s'appuiera sur des citoyens autonomes. C'est ce que nous nous sommes fixés pour notre ville.

Je vous souhaite une bonne journée de débats, de réflexions et vous remercie tous.

Maria de BRITO GONCALVES

Depuis 2015, le CCAS de La Rochelle met en questionnement les notions de citoyenneté et de solidarité au cours de ces temps d'échanges et de réflexion qu'il organise tous les ans. Les différentes contributions produites lors de ces colloques, nourrissent la dynamique de changement dans laquelle le CCAS s'est aujourd'hui engagé. Nous souhaitons interroger l'action sociale et ses rapports avec les citoyens et savoir s'il est possible de les envisager autrement.

Nous vivons une période de transitions et l'action publique doit se réinventer, se transformer pour s'adapter aux évolutions de la société, être moins descendante et davantage ascendante. Les initiatives citoyennes nous montrent que d'autres alternatives existent. Leurs projets politiques se réfèrent au bien commun et s'opposent aux principes néo-libéraux.

Face à l'État, confronté aux limites de ces processus de décision et de son rôle de régulation, les initiatives de terrain peuvent être moteur du changement. Elles incarnent de manière différente, celle de faire société, de répondre aux problèmes communs, qu'ils soient d'ordre social, économique, politique ou écologique.

Dans ce contexte de participation citoyenne, elle peut apparaître notamment au législateur comme un gage de réussite des politiques publiques. Depuis plus de 30 ans, le législateur prône la nécessaire implication du citoyen dans les décisions qui le concernent. La politique de la ville et des politiques sociales sont particulièrement visées.

Dans le rapport sur la politique de la ville, Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache appelaient à une transformation de cette politique : *s'orienter vers une politique d'égalité des territoires, co-construite et co-décidée avec les citoyens dans une démarche d'empowerment à la française c'est-à-dire une démarche qui s'appuierait sur le pouvoir d'agir des citoyens, sur leurs capacités d'interpellation et de création, et qui permettrait de renouveler et de transformer les services publics et leurs institutions*. On le voit bien dans ce rapport au titre symbolique et évocateur " Ça ne se fera plus sans nous ". C'est une autre façon de faire de l'action publique, loin d'une participation institutionnalisée.

Alors comment peut-on envisager des espaces de débats publics où la parole serait conflictualisée, l'expression de tous favorisée et où pourrait surgir des questions inédites des propositions innovantes ?

C'est peut-être au niveau local que le changement est à rechercher. Je reprends vos propos, Adrien Roux, lorsque vous écriviez : *qu'est ce qui peut être*

changé au niveau local ? Autrement dit à quoi sert la politique locale pour la personne sans domicile fixe, pour le jeune chômeur, l'écologiste, l'entrepreneur, le locataire, le retraité ?

Eh bien ce sont ces questions que nous nous sommes posées au CCAS. Comment faire évoluer notre action pour la rendre plus efficace, plus juste, plus démocratique ? Voilà les enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Pour accompagner cette transformation de l'action publique, nous devons également faire évoluer nos pratiques. Ce changement est déjà à l'œuvre au CCAS et il doit bien entendu être développé. Il fonde son action sur des principes humanistes, qu'il a réaffirmés de manière forte dans son référentiel de l'action sociale, qu'il vient d'achever et dans lequel il est écrit " Considérer chaque Rochelais comme porteur d'initiatives solidaires ". Ce qui veut dire que toute personne qui s'adresse au CCAS est reconnue par ses potentiels et non par ses manques. Et que nous devons prendre en considération la personne que nous accueillons, que nous accompagnons, que nous soignons.

Le CCAS porte aussi une vision émancipatrice qui implique une autre relation avec les usagers, vus comme des citoyens et non plus comme des bénéficiaires, alors que le travail social en France reste marqué par l'individualisation des problèmes sociaux. Il a décidé depuis déjà plusieurs années de développer des actions collectives. Nous avons pu observer combien le collectif peut avoir des effets émancipateurs sur les personnes accompagnées et redonner du sens aux missions des travailleurs sociaux.

La participation citoyenne représente à la fois un enjeu et un défi. Nous le savons, la mise en place d'une démarche participative provoque inévitablement un bouleversement dans les pratiques professionnelles dans les représentations que chacun a de l'autre.

Dans le prolongement de l'analyse des besoins sociaux et de son référentiel de l'action sociale, un comité d'usagers vient d'être créé.

Qu'est-ce qu'un comité des usagers et en quoi peut-il contribuer à mettre en place plus de démocratie locale ?

Le comité des usagers est un espace d'expression, d'échange, de consultation, de co-construction, dont les missions sont de recueillir la parole et construire ensemble des propositions d'intérêt général, de participer à l'évolution des actions et des pratiques mises en place par le CCAS, d'élaborer une parole collective. Associer les usagers aux choix fondamentaux, qu'ils soient présents

dans la co-construction, voire la co-décision des politiques publiques, dessine des contours d'un nouveau projet pour une société plus solidaire.

Pouvoir agir consciemment sur le monde et participer à l'écrire en le transformant, tel était le message de Paolo Freire, qui peut être repris ici dans une vision émancipatrice d'un comité d'usagers citoyens.

Il est temps d'installer des rapports plus démocratiques entre les usagers des services publics et les institutions. Ce qui est demandé aux usagers, dans leur participation, ce n'est pas d'avoir un avis d'expert, mais d'avoir un avis de citoyen.

La démarche participative, implique de faire bouger les intérêts en place et de ne pas positionner les citoyens comme des co-gestionnaires. Il est aussi possible de voir la participation citoyenne tant critiquée et tant sollicitée comme une étape dans un processus comme une éducation politique.

L'engagement politique et social local peut être conçu comme une école de la citoyenneté, comme l'écrivait Hubert Dubedout le maire de Grenoble en 1965 : *Notre but est de développer la conscience politique que nécessite la solution des problèmes quotidiens.*

Le changement est à l'œuvre au CCAS de La Rochelle. Nous avons projeté il y a quelques semaines le film *Demain* qui retrace des initiatives citoyennes à travers le monde.

Aujourd'hui, nous donnons la parole aux usagers citoyens. Non seulement nous la donnons, mais nous la prenons en compte. Il faut arrêter de penser à la place des autres, il faut écouter ce que les personnes ont à nous dire, les invisibles, les sans voix comme les nommait Marion Carrel. Créer des espaces dans lesquels l'action publique s'ouvre aux initiatives citoyennes, voilà le défi important que nous avons à relever pour plus de justice sociale.

Pour conclure, je voudrais remercier mes collègues du comité d'organisation de ce colloque, qui ont œuvré tout au long de l'année pour cette réussite.

Sandrine RUI

Je voulais remercier les personnes présentes de m'inviter à réfléchir vraiment de façon collective dans un contexte où on cherche désespérément des raisons d'espérer. Je trouve qu'il y en a dans l'attention qui est portée aujourd'hui aux initiatives citoyennes de la part des institutions. On le voit aussi dans le succès tout à fait significatif du film *Demain* qui illustre la multitude d'engagements citoyens. Il y a là une quête collective de réponses, de chemins alternatifs. On sent bien l'émergence du désir d'une société où la vie sociale, politique, collective trouve au fond une voie vers plus de justice, plus d'équité.

Nous allons avoir une réflexion assez générale sur ce rapport entre institutions et initiatives citoyennes. Dans un premier temps, qu'ont en commun les caractéristiques de ces initiatives citoyennes et qu'est-ce qui les différencie ? On parle aujourd'hui d'initiatives citoyennes ce qui renvoie à des formes d'auto-organisations sociales qui ont aussi une histoire. Il y a des traditions en la matière.

Puis, dans un deuxième temps, je voulais réfléchir avec vous sur la façon dont on peut comprendre à la fois ce foisonnement d'initiatives sur tout le territoire, et même au-delà. Ce qui est aussi à interroger, c'est l'attention nouvelle qui est portée à ces initiatives, bien que des actions existaient mais n'intéressaient pas grand monde, jusqu'il y a quelques années. Cela m'amènera d'ailleurs à rappeler que les institutions se sont ouvertes aux citoyens depuis plus de vingt ans. Au fond, ces institutions n'ont jamais été aussi proches du citoyen.

Ce qui peut intriguer, ce sont les enjeux qui se jouent, et volontiers en dehors des institutions. Interroger cette offre publique de participation et ses ambivalences pour essayer de comprendre pourquoi aujourd'hui il y a, aux marges, parfois en interaction, des initiatives citoyennes.

L'hypothèse que je vous soumetts est de dire que nous sommes peut-être dans un moment propice, une sorte de fenêtre démocratique. J'ai envie d'insister sur le fait que ces initiatives citoyennes pourraient avoir une capacité de transformation sociale et politique profonde. Le conditionnel est de mise bien sûr, mais on sait que notre histoire a connu d'autres moments de ce type, avec des projets de société alternative, notamment au 19^{ème} siècle.

Un ouvrage écrit par Emmanuel Fureix et François Jarrige, historiens français, intitulé *La modernité désenchantée* porte sur le 19^{ème} siècle français, rappelle que ce siècle rebelle, est aussi le siècle de la consolidation du fait démocratique, du fait républicain et a compté avec des figures, des collectifs, des clubs, des sociétés ouvrières. Beaucoup d'expériences qui rêvaient d'affranchissement social et d'auto-gouvernement.

Les élan sociaux des années 60-70, la thématique autogestionnaire étaient aussi dans l'ADN de ces mouvements, y compris dans des expériences locales, tout à fait concrètes. Selon que les institutions ignorent ou reconnaissent les expériences, selon qu'elles les encouragent ou qu'elles les étouffent, le chemin pris par l'histoire est différent, c'est ce qui interpelle. Aujourd'hui, un nouveau mot s'est installé désormais, transition écologique, transition énergétique, transition citoyenne. Il y a aussi un regain d'intérêt pour des auteurs comme Saul Alinsky, sociologue américain, ou Paulo Freire, pédagogue brésilien, qui présentaient des expériences, des actions ...qui ont été un peu mises de côté.

Le premier élément sur lequel je voulais intervenir, c'est d'essayer avec un regard assez extensif sur ces initiatives citoyennes, d'en déceler quelques caractéristiques, les partager avec vous, les soumettre à votre sagacité.

La première est que ces initiatives sont des enjeux et des causes qui concernent des biens communs. Elles renvoient à des secteurs d'intervention de la puissance publique. On a des initiatives dans les champs de l'économie et du travail telles l'économie sociale et solidaire, les coopératives dans de nombreux secteurs, les monnaies locales (voir le film *Demain*), une expérience de supermarché coopératif (voir le film *Food coop*).

Dans le secteur de l'environnement, qu'il s'agisse de le protéger, de penser en matière de transition énergétique, le mouvement des colibris, les zones à défendre, la cause animale, sont des enjeux saisis par ces citoyens. On peut élargir aussi, aux questions d'aménagements, de déplacements, la construction, et l'auto-construction, tel que le mouvement des castors au lendemain de la seconde guerre mondiale. Tout un ensemble de causes traitées, pas toujours nouvelles, mais qui sont investies de façon renouvelée : jardins partagés, fleurissement de rues...

Les secteurs de la culture, de l'information, de l'éducation et de la science présentent également des initiatives, qu'il s'agisse des mook, des universités populaires, des sciences citoyennes. Les pédagogies alternatives, le journalisme participatif des réseaux d'information s'auto saisissent aussi pour proposer de l'information autrement. C'est donc un secteur extrêmement foisonnant en la matière.

Enfin, un autre secteur, celui de la participation sociale investi par des citoyens qui s'entraident, s'organisent sur ce principe de la solidarité.

Ces initiatives citoyennes concernent également une autre question, celle de la démocratie saisie comme un bien commun. Des regroupements, des

organisations, des plateformes, des réseaux, aujourd'hui se saisissent de cette question et l'élargissent à l'action publique et à son évaluation par le public.

La seconde caractéristique est que ces initiatives se constituent autour de l'action. Si vous regardez la façon dont les uns et les autres se présentent, *d'agir ensemble, de faire avec, de prendre sa part, de faire sa part, de co-construire*, on est face à des gens qui ont envie d'agir, surtout depuis le bas, depuis le local, la base, la communauté. C'est un acte partagé, avec un ressort qui est celui de l'expérimentation, l'idée qu'au fond il faut faire la preuve par l'action. Par exemple, Mouvement Colibris, Bleu Blanc ZÈBRE, associés à la réflexion, se présentent avec des verbes à l'indicatif. On y décline d'ailleurs des verbes d'action : se nourrir, se déplacer, jardiner...

La 27^{ème} Région est un laboratoire qui conduit des programmes de recherche-action qui visent à tester des méthodes innovantes avec des usagers, des citoyens, mais aussi des services publics. Le point commun de ces approches est qu'elles privilégient l'expérience vécue par les utilisateurs, agents et citoyens, comme un point de départ pour réinterroger les politiques publiques.

Ma voix milite afin d'avoir des candidats tirés au sort pour les législatives. Ils sont déjà passés à l'acte en se préparant aux prochaines élections.

J'insiste parce que ces réflexions sur la question démocratique peuvent dessiner quelque chose qui pourrait nourrir une 6^{ème} république. Il y a 15 ans maintenant, cette question de la 6^{ème} république a été posée de façon classique avec des leaders, des intellectuels, des militants qui se sont réunis, qui ont inventés du texte. C'est important de le faire mais ils ont commencé par ça, alors qu'aujourd'hui la première chose, le premier réflexe des citoyens qui s'assemblent, c'est de passer à l'acte et de produire du sens, se faisant, et dans la foulée.

La troisième caractéristique, ce sont des citoyens qui s'organisent, qui cherchent à agir autrement. Ce terme agir autrement mobilise une dimension critique, alors qu'il est plus ou moins affirmé, plus ou moins protestataire, selon les mouvements, selon les organisations. Tout le monde ne s'engage pas en ayant ou en formulant une critique du capitalisme mondialisé et financiarisé.

On retrouve dans les postures, les propos, les actions menées, une idée assez commune qui est de s'approprier et de se réapproprier des richesses de toutes sortes : des biens naturels, des compétences, des capacités. Des richesses que l'on considère comme mal menées, mal gérées, trop ou mal exploitées pour certaines, trop peu exploitées pour d'autres.

Cette critique, on la voit de façon très nette lorsque les organisations se posent la question justement de leur fonctionnement et des modalités de l'action. Les enjeux et les causes ne sont pas les seuls moteurs de réflexion dont on se saisit, mais il y a bien l'idée que, dans la façon même de se penser comme une association, un réseau, un collectif, une plateforme, nécessite d'avoir un regard critique sur les organisations, elles-mêmes extrêmement variables. Cette réflexion est servie par les ressources aujourd'hui numériques qui sont évidemment des éléments tout à fait essentiels de la même façon qu'au 19^{ème} siècle, l'imprimé, le développement de la presse ont servi à l'émergence de la constitution d'une société civile. L'évolution technologique est importante et peut aussi servir à des ambitions et des potentialités citoyennes.

Des citoyens s'organisent autour de questions démocratiques par le développement des Civics Techs, des outils qui permettent de produire une démocratie augmentée, une possibilité nouvelle de contacts, de prise de positions. C'est un mouvement observé, même s'il ne faut pas évidemment réduire toutes ces initiatives à la question des technologies de l'information et de la communication.

Dernière caractéristique : ces initiatives citoyennes s'affranchissent ou cherchent à s'affranchir des formes institutionnelles traditionnelles, les institutions au sens large, mais aussi les partis politiques, les syndicats y compris les associations. Une l'idée que l'on retrouve chez Pierre Rosanvallon, ou chez Roger Sue, sociologues français. Ce dernier a publié un ouvrage sur la démocratie de contre société où il convient de se positionner aux bords des institutions.

On voit chez ces citoyens qui s'organisent aujourd'hui, qu'ils ne pensent pas autrement qu'en termes de participatif, coopératif, collaboratif. Cette collaboration est un affranchissement à l'égard des modèles d'actions et des organigrammes traditionnels qui, on le sait aujourd'hui, distribuent des places, des rôles de façon hiérarchisée selon des compétences. Cette notion de terme collaboratif se retrouve dans un ouvrage de Jérémy Rifkin, essayiste américain, où il propose la notion de *communaux-collaboratifs*. Ce mot de communaux se retrouve dans l'histoire et a trait à la façon de gérer collectivement des terres.

Aujourd'hui, on assiste à un regain d'intérêt pour ces termes de biens communs. Cette notion de collaboratif transforme les relations sociales au sens large et notre représentation des échanges. On ressent qu'il y a un intérêt pour des formes de travail, de coopérations, où le collectif est important, où l'esprit et le travail d'équipe sont des notions auxquelles nous sommes attachés. Le travail d'équipe considère que les individus ainsi assemblés peuvent contribuer par leurs

savoirs, leurs habilités, leurs compétences, leurs façons d'être, leurs singularités, à produire du commun. Cela mérite d'être suivi et d'engager des questions de reconnaissance, de confiance parce qu'il y a un phénomène générationnel en la matière. Cette morale collaborative est assez évidente pour les jeunes d'aujourd'hui.

Jérémy Rifkin, dans son ouvrage dit : *Attention ! ces jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui, ils pensent comme ça et quand ils s'engagent ou quand ils évaluent une organisation et notamment les institutions, ils se demandent si elles sont verticales, patriarcales, fermées, propriétaires ou si elles sont ouvertes, transparentes, distribuées, paires, impaires, pensent-elles le pouvoir de façon verticale ou latérale ?* C'est une grille de lecture qui s'installe aussi, avec laquelle il faut composer, qui est tout à fait présente dans le corpus et les façons de faire des initiatives citoyennes.

Ce foisonnement d'initiatives interpelle ces institutions qui sont vraiment interrogées à la fois dans leur capacité à représenter, à agir de façon efficace et à penser le monde. Ce qui interroge aujourd'hui dans ces initiatives, c'est le rôle d'intermédiation politique et sociale des associations à tous les niveaux d'intervention. Ainsi, dans un contexte de défiance généralisée, des citoyens disent leurs insatisfactions à l'égard de ces institutions mais aussi plus largement de ce principe de délégation. Le fait de s'en remettre à d'autres, ce principe même de représentation qui n'est jamais total, jamais plein. Il y a des gens qui échappent à la représentation, à la politique notamment, et qui vont aspirer à des formes d'actions plus autonomes, plus directes.

Ce diagnostic indique que les institutions seraient défaillantes, pas à la hauteur des enjeux, qu'elles seraient même des obstacles par leur propre fonctionnement, des pentes d'inertie, de dépendance aux sentiers comme disent les politologues. Elles ont du mal à s'adapter de façon rapide, donc elles peuvent constituer des obstacles. On leur reproche aussi d'être éloignées des expériences individuelles et collectives quelque soient les territoires. Le reproche porte aussi sur le fait que les citoyens qui s'engagent, ont le sentiment que ces institutions sont impuissantes à résister à des dynamiques venues renforcer des intérêts d'organisations multinationales par exemple. Elles sont parfois contaminées par des règles de gestion, une forme de rationalité instrumentale et peuvent décrocher d'une certaine façon de leurs missions et de leurs bases.

Tout ce diagnostic relativement partagé, se mesure dans les enquêtes d'opinion mais aussi par la critique des organisations citoyennes. Celles-ci sont d'ailleurs très ambivalentes car il faut aussi rappeler l'attachement qu'ont les citoyens à l'égard des institutions, les demandes de protection, notamment de sécurité restent réelles,

notamment pour les maires qui restent des figures auxquelles les citoyens sont attachés.

Dans la volonté de s'affranchir des institutions on pourrait penser qu'il y a vraiment un fossé entre les citoyens qui s'organisent et l'institution, mais cela n'est pas si évident que ça surtout quand on regarde le profil des citoyens qui s'organisent. Pour une bonne part, ces personnes sont des militants politiques partisans, des syndicalistes, des employés des services publics qui font vivre par ailleurs les institutions et c'est même ça qui est le plus intéressant. Pendant le mouvement *nuit debout* des militants syndicalistes et même des militants politiques se sont mobilisés sans leur casquette ni leur étiquette. Ils sont venus par engagement et l'articulation vis-à-vis des institutions peut se faire par là. Il est important de ne pas penser que les initiatives citoyennes, sont sorties de nulle part et que ce sont des gens qui ne s'engageaient pas préalablement. Ce qui est intéressant aussi, c'est de voir que cela amène les citoyens à s'interroger sur l'action publique et la démocratie. Mais généralement ce sont des gens qui sont plutôt issus du monde institutionnel qui sont moteurs, instigateurs.

Deuxième élément : les institutions sont elles-mêmes réflexives et l'ont toujours été. Dans les années 50-60, le club Jean Moulin publie *l'État et le citoyen*. En 1961, de hauts fonctionnaires ayant une réflexion de l'intérieur ont produit l'ouverture des institutions à la participation citoyenne. La modernisation de l'intérieur est aussi pensable—car ce sont les institutions, des acteurs qui ont plusieurs appartenances et plusieurs terrains d'intervention.

Je voudrais aussi alerter sur le fait que toutes les initiatives citoyennes sont progressistes. Aujourd'hui, en démocratie, ces caractéristiques sont saisies par des citoyens qui veulent agir autrement mais reviennent souvent à des formes anciennes ou protégées des identités, d'un certain nombre de valeurs, de repli. Un exemple avec les réseaux d'information alternatifs : des gens se saisissent pour produire de la science autrement, notamment par des sites d'information qui revendiquent cette critique citoyenne. Ces sites accumulent clairement des contrevérités dont il faut non seulement se méfier mais qu'il faut combattre. En cherchant et en travaillant sur cette question, j'ai découvert sur un site belge intitulé *Initiative Citoyenne* constitué au moment de l'épidémie H1N1, qui milite contre le vaccin et est hostile à toute vaccination. Alors que les institutions font campagne pour ramener des citoyens à la vaccination.

La question du regard critique du citoyen à l'égard d'un certain nombre de questions, est absolument indispensable et doit être entendue et prise en compte même si cela apporte actuellement des solutions peu progressistes.

Au-delà de ce faisceau d'explications sur la défiance à l'égard des institutions, on peut aussi en retenir un autre plus général et anthropologique.

Les individus aspirent à être reconnus comme des acteurs. L'idée que nous voulons être reconnus pour nos capacités d'actions, nos capacités de réflexions, est selon moi une vérité anthropologique et historique. Nous ne sommes plus des individus qui n'aspirent seulement qu'à s'intégrer au monde social.

Les premiers sociologues classiques pensaient la socialisation comme un mécanisme qui permet d'intégrer des individus à l'organisation sociale. Aujourd'hui les institutions tendent de plus en plus à penser les usagers comme des acteurs. Jacques Donzelot, historien du social et sociologue de l'urbain, dit " les rendre capables ". L'école propose des méthodes adaptées où il faut faire avec les élèves qui sont aussi des individus singuliers. Il faut leur donner des compétences pour qu'ils soient capables de non pas seulement s'intégrer au monde social, mais aussi d'agir en ce monde, d'avoir des rapports singuliers au monde.

Afin que les citoyens puissent être reconnus comme des acteurs et passer à l'acte ils-doivent être encouragés à le faire et être responsabilisés. D'une manière un peu critique, quand on responsabilise les gens qui sont dans des situations complexes et s'ils n'ont aucune marge de manœuvre, de capacités d'actions, ça peut être contreproductif. Mais c'est la tendance aujourd'hui à l'intérieur des institutions.

Troisième élément c'est qu'à la différence des communaux du moyen âge qui reposaient sur les solidarités de subsistances, les citoyens qui s'assemblent aujourd'hui sont confrontés à une problématique qui est d'affronter la complexité du monde, le pluralisme des valeurs. On veut tout, concilier des choses qui étaient longtemps inconciliables : le développement économique et la protection de l'environnement, l'autonomie et la solidarité. Au final, on veut pouvoir tirer son épingle du jeu et la justice sociale. Il y a 20 ans, le terme " développement durable " commençait à circuler. Aujourd'hui il s'impose comme un référentiel de l'action publique. Il n'est peut-être pas perçu comme référentiel dominant mais il est présent y compris dans la politique des grands projets tel que Notre Dame des Landes. Cette notion de développement durable s'installe aussi parce qu'elle tente de concilier des aspirations toutes louables, mais qui ne s'emboîtent pas, de façon évidente.

Je voudrais mettre l'accent sur ce que montre le film *Demain*. Ces initiatives qui relèvent du développement durable ne se font pas en retrait du monde. Les gens ne renoncent pas au monde tel qu'il est mais construisent des espaces d'innovation pour interroger de l'intérieur le monde tel qu'il est.

Le dernier point que je voulais exposer est la façon dont les institutions portent une attention renouvelée sur ces initiatives citoyennes. J'évoquais en introduction, que ces institutions, depuis les années 90, se sont particulièrement ouvertes aux citoyens. Le cadre législatif, réglementaire, a introduit une dose de démocratie participative dans des dispositifs extrêmement divers, notamment les débats publics sur les grands projets, à l'échelle locale, les conseils de quartiers, la consultation en ligne...

Les dispositifs réglementaires et législatifs sont donc là, les expériences concrètes aussi. Et cependant, les bilans, les travaux, les analyses faits par les chercheurs, praticiens ou élus montrent que ça n'a rien résolu. Les diagnostics de crises sont les mêmes qu'il y a 20 ans.

En politique de la ville, on a l'impression que ça n'a aucun effet voire même que ça génère de la frustration supplémentaire, des éléments qui sont contre productifs.

On peut avoir un verdict sévère, en disant que ces dispositifs pour la puissance publique et le législateur servent uniquement leurs intérêts. Ceci dit, c'est plus compliqué. La question est de savoir comment un certain nombre d'ambivalences pourraient être levées par des initiatives citoyennes qui réconcilieraient le tout.

Première ambivalence : cette offre publique de participation est descendante. Elle est proposée par les institutions, et pensée d'ailleurs comme telle dès le départ. Comment le cadre institutionnel peut-il proposer alors des espaces de discussions ?

Cette tendance à l'institutionnalisation est un problème difficilement remédiable.

Le rapport Bacqué/Mechmache sur la politique de la ville, insistait sur le fait que cela n'était pas nécessaire de proposer une institution de plus.

Ils avaient plutôt encouragé, proposé d'aider des acteurs locaux, des associations en leur donnant des moyens, en encourageant l'auto-organisation sociale, ce qui leur permettrait de devenir des acteurs collectifs participant à des politiques publiques. Ils n'ont pas été suivis sur cet aspect.

Les conseils citoyens sont de toute évidence une forme de bras institutionnalisé. Il y a quelques avancées sur l'autonomie mais nous sommes encore dans un schéma qui calque la démocratie de représentation comme si on ne pouvait pas penser la participation des citoyens autrement que dans des dispositifs qui ont le design qu'on connaît, des conseils dont on se préoccupe de qui représente qui ? On a du mal à se défaire de cette tendance qui est très ambivalente encore une fois, même si elle part du souci d'entendre les citoyens.

Seconde ambivalence : les objectifs poursuivis par ces dispositifs de participation publique sont toujours à double face. D'un côté on veut faire participer et en même temps on regrette qu'il y ait trop ou pas assez de monde, on veut à la fois que ça aille vite mais éviter surtout les conflits, toujours présents, qui pourtant sont sains, font la vie démocratique et la mobilisation des citoyens. Les propositions faites en matière d'offre publique de participation—répondent d'ailleurs, à des conflits dont on ne sait pas toujours comment sortir.

C'est très vrai dans le cas des projets d'aménagement. La procédure de débat public surgit à la fin des années 80, moment où les TGV, les autoroutes...sont bloqués parce qu'il y a des mouvements d'opposition. On peut prétendre ouvrir un dialogue et ainsi réduire de la conflictualité, mais par effet boomerang, le conflit revient toujours par la bande.

Par ailleurs, l'ambivalence tient aussi à cette offre publique de participation : solliciter les citoyens de façon directe pour passer par-dessus la tête des corps intermédiaires. C'est aussi une façon de leur reprocher d'être à la fois trop faibles et trop forts. Trop faibles parce qu'on disait aux corps intermédiaires, aux associations, aux syndicats, vous ne représentez plus personne (pas faux complètement), donc on va discuter directement avec les citoyens. Ou alors, vous êtes trop forts, vous nous empêchez d'agir, vous êtes bloquants comme les syndicats qui sont perçus comme co-gestionnaires des politiques et donc s'affaiblissent.

Cette politique d'offre participative a aussi continué ou participé à cet affaiblissement. On voit donc les ambivalences dans les objectifs.

Troisième ambivalence : une offre qui ouvre la discussion mais qui ne partage jamais la les questions de l'action et de la gestion. Il y a des projets d'ailleurs qui sont menés et approuvés et des citoyens qui s'organisent mais ont des attentes auxquelles la collectivité ne souhaite pas donner suite. Malgré tout, les citoyens disent : " on ne veut pas juste discuter du projet ou seulement le présenter, on veut le gérer avec les habitants ". Alors la ville répond : " non ce

n'est pas possible, vous n'y pensez pas ". Ces freins sont des réflexes d'institutions, de règles, de sécurité et d'équité car il y a toujours des principes. La question de l'action est ainsi rarement partagée et la question du pouvoir bien-sûr encore moins.

Dernière ambivalence : cette démocratie participative des citoyens qui s'en saisissent est d'abord une démocratie de classe moyenne. Ce n'est pas forcément ce que les institutions cherchent mais c'est ce—qui est observé. Les classes populaires ont du mal à se saisir de ces dispositifs mais les institutions le déplorent moins souvent. Les absents de ces dispositifs de participation sont des acteurs puissants. Un certain nombre d'entre eux, dont les stratégies sont extrêmement décisives en matière d'aménagement, d'économie, ne sont pas présents dans les dispositifs de participation. Ils jouent ailleurs de leur pouvoir d'influence. Les classes populaires mais aussi un certain nombre d'acteurs, tous absents de la participation, savent que le pouvoir aujourd'hui c'est de garder le silence aussi.

Il y a là aussi un point de réflexion.

Pour conclure, au vu de ces ambivalences et des caractéristiques énoncées concernant les initiatives citoyennes, j'ai envie de dire que dans cette fenêtre démocratique, l'institution pourrait à la fois tirer les leçons de ces ambivalences car elles ne produisent pas les effets recherchés et ne pas renoncer complètement à ouvrir des espaces publics de participation. Il faut se raccrocher à la question de la décision, de l'effectivité normative, on est là dans des scènes d'intermédiation qui ne sont pas complètement inutiles. Toute la question est de savoir quelle substance on leur donne et par quoi on les remplace.

L'autre question est de savoir si c'est aux institutions de dire, de désigner ce qu'il convient de remplir et de faire l'agenda des dispositifs de discussions, ou est-ce que justement le moment n'est pas venu, tout en gardant cette offre qui peut avoir du sens en termes d'efficacité démocratique et politique, de s'appuyer sur des initiatives citoyennes qui n'ont besoin de personne pour s'organiser.

En amont des initiatives, la première condition est d'autoriser a priori, de faire confiance et de proposer aux citoyens : on y va et on voit. D'autant plus que la décentralisation dernière mouture intègre le principe d'expérimentation pour les territoires. Partant de ce postulat, on pourrait considérer que c'est comme ça que ça marche, les gens s'organisent, font, sont autorisés a priori et ensuite on avance.

Dans le même temps, l'encouragement, le soutien, les financements sont évidemment importants. Mais plus que ça c'est : on le verra tout à l'heure. Les

organismes ne décrètent pas l'organisation des citoyens. Il y a donc un encouragement et un soutien à avoir auprès des organismes, des associations, des mouvements qui posent en termes de méthodes : comment fait-on pour que ces citoyens puissent s'organiser et être efficaces ?

La question de la reconnaissance de ces initiatives, comme des atouts de la vie démocratique est importante mais il y a un enjeu aussi dans la valorisation de l'influence de ces initiatives citoyennes. Elles sont sources d'inspiration, mais parfois elles n'ont même pas conscience de leurs capacités d'actions et d'influences. C'est très important de valoriser en aval afin de ne pas perdre de vue d'où viennent les bonnes idées et que les institutions incorporent ensuite. Je vais finir sur cette citation de Benjamin Constant, écrivain pour revenir à l'histoire de la liberté des modernes comparée à celles des anciens. Il pointe cet aspect et dit : *perdu dans la multitude, l'individu n'aperçoit presque jamais l'influence qu'il exerce, jamais sa volonté ne s'empreint sur l'ensemble. Rien ne constate à ses propres yeux sa propre coopération.*

Échanges avec le public

Membre du public

Vous avez bien expliqué la relation entre les institutions et les initiatives citoyennes, mais comme vous l'avez dit, les initiatives citoyennes viennent souvent des personnes issues des institutions, des syndicalistes ou des militants. Que fait-on de la part restante des personnes qui sont éloignées de la chose politique, qui subissent une forme de violence symbolique et qui ne se sentent ou ne se croient pas capables d'avoir une initiative démocratique ou de participer à la démocratie ? Comment peut-on les intéresser et comment leur prouver qu'ils sont capables aussi de participer ?

Sandrine RUI

Quand je dis, *les citoyens qui se mobilisent viennent des institutions*, je voulais juste nuancer. En même temps on voit bien qu'il y a une bonne partie de ces acteurs qui sont souvent par ailleurs des militants. La question que vous posez est très au cœur de l'intervention d'Adrien Roux qui va apporter des réponses éclairées par l'expérience. C'est bien sûr un enjeu mais ce qui est intéressant c'est que dans les initiatives citoyennes il y a bien des organisations citoyennes qui s'engagent et posent la même question : comment va-t-on aider les populations qui ne vont pas aux réunions publiques, ou quand elles y vont une fois, elles ne reviennent plus ? Il y a un véritable enjeu. Il faut aussi miser sur les ressources, les compétences, l'intelligence, d'où qu'elles viennent. Donc la question des catégories populaires, c'est plutôt du raccrochage. Il y a partout des habiletés, des compétences, des intelligences et surtout il y a des problèmes qui ont une nature spécifique de laquelle il faut partir.

Membre du public

Je travaille à la ville de la Rochelle et j'ai un petit bémol par rapport à ce qui concerne la santé et les vaccinations. On voit ce qu'ils font dans les pays du Nord et comment nous, nous sommes gouvernés par les laboratoires. On pourrait aborder les Cigales qui interviennent par rapport aux financements, les parents qui s'organisent pour faire des écoles Steiner, les AMAP, les Colibris, Alternatiba. Je suis une militante du secteur depuis longtemps donc je connais tout ça mais comment toutes les personnes présentes peuvent obtenir leurs coordonnées ?-

Sandrine RUI

Je reviens sur cette affaire de vaccination parce que toute la difficulté est comment on peut à la fois avoir un rapport critique et ne pas être naïf ni dupe sans tomber dans quelque chose de beaucoup plus instrumentalisé ? Cette question

repose sur la critique qui participe à la vie démocratique mais amène aussi à dire des contre-vérités. Il faut avoir un regard critique. L'éducation est tout à fait un bon exemple pour montrer comment le modèle institutionnel, qui est celui de l'école telle qu'on la connaît, fait l'objet à la fois de regards critiques mais aussi d'une logique d'affranchissement. Les parents qui s'organisent, mais aussi le succès des écoles Steiner, Montessori, démontrent qu'aujourd'hui il y a une partie de la population qui préfère échapper au modèle de l'instruction publique, transforme ses façons de faire, sa pédagogie. La capacité de l'école à faire avec le débat, la confrontation de l'argumentation, l'oral sont autant de sujets qui n'étaient pas dans nos programmes institutionnels d'éducation et dont on mesure toutes l'importance aujourd'hui.

Membres du public

Je travaille à la Mission Locale de la Rochelle. Je voudrais apporter d'autres précisions. Aujourd'hui la problématique de notre société c'est plus l'éducation aux débats, à la contradiction, au respect de l'autre. Le débat, c'est prendre en compte sa vision des choses pour pouvoir analyser et enrichir la nôtre. Je pense qu'aujourd'hui, c'est une vraie lacune de notre société de voir le débat uniquement dans la confrontation des idées et non pas par l'enrichissement et la coopération des uns envers les autres. La question qui se pose est la prise en compte réelle des institutions dans ce qu'elles peuvent apporter. Là aussi, contrairement à d'autres sociétés, un fossé s'est créé entre les experts et les citoyens.

Quelle est la prise en compte des initiatives citoyennes par les politiques publiques ? Par exemple : l'économie sociale à Surgères est née d'un collectif qui, à un moment donné, a rencontré des difficultés économiques et s'est posée la question de savoir comment ensemble il pouvait y répondre. Elle est née d'en bas et est devenue la coopérative laitière de Surgères. Quand les instituteurs ont eu des problèmes pour s'assurer ils ont créé la MAIF, et les commerçants ont créé la MACIF. Aujourd'hui on crée moins de mutuelles mais il se crée toujours des coopératives. Les Cigales viennent d'être citées. L'économie sociale et solidaire est pour moi un très bon exemple des initiatives citoyennes car elles répondent à des problématiques de société.

En 2012, quand l'institut Bertrand Schwartz a fêté les 30 ans des missions locales, on s'est rendu compte qu'elles avaient mal évolué, elles s'étaient trop institutionnalisées. Un des éléments fondateurs du rapport Schwartz avait été oublié : on ne peut rien faire sans les jeunes. On a donc travaillé sur la réintégration des jeunes qui se sont emparés de la question en créant le collectif :

arrêtez de nous mettre dans vos cases. C'est un collectif de jeune pour les jeunes. La réforme de la journée d'appel pour la défense qui est devenue JDC est née de leurs réflexions.

Finalement, nous sommes experts de rien par contre nous sommes tous citoyens.

Je suis retraitée à la Rochelle depuis 2008, et je fais partie du comité d'usagers du CCAS. Comment faire pour que les associations ne se transforment pas en institutions ?

Je travaille à la Régie de quartier Diagonales. Quelles sont les conditions favorables pour créer un lien entre institutions et initiatives citoyennes, comment aider les initiatives citoyennes à faire savoir ce qui se fait pour promouvoir le mélange des citoyens ? Aider à promouvoir les coopérations entre les initiatives citoyennes peut être un des axes à développer entre nous. Mieux comprendre ce que fait le CCAS, telle association, les institutions.

Association *Ce monde du vivre ensemble*. Comment faire revenir la gratuité ou même l'échange désintéressé au centre de nos échanges entre institutions et citoyens. Pour moi dans l'action citoyenne, l'institution m'importe peu dans le sens où je ne vais pas attendre, je ne compte pas sur elle et je n'attends pas qu'elle compte sur moi, je prends mes responsabilités. Quand on donne, en fait on reçoit et je pense que c'est quelque chose de très important à ré-instituer ou que les institutions instaurent une certaine gratuité. Je ne sais pas si vous avez eu des expériences semblables ?

Sandrine RUI

C'est une vraie thématique que la gratuité, le don, le partage. Cela traverse toutes les initiatives citoyennes. Je voulais relier vos questionnements sur comment on peut ne pas devenir une institution. D'ailleurs il ne s'agit pas de ne pas devenir une institution mais plutôt de comment faire si on devait en devenir une. Ça pourrait avoir du sens parce que l'institution c'est aussi un moyen de transformation sociale c'est-à-dire d'ancrer celle-ci et de faire en sorte que ça ne concerne pas qu'une partie de la population. Car au fond l'enjeu est peut-être de s'interroger sur comment on s'institutionnalise autrement.

Toutes les expériences qui sont menées donnent des pistes pour éviter les travers qui sont les nôtres, qui sont les travers que je mets dans le lot des institutions. Je vois que le monde de l'université réfléchit exactement dans ces mêmes perspectives aujourd'hui. On sort du cours magistral et on se pose la question de la gratuité des mook. Entre ceux qui payent les droits d'inscription et cette offre de

production de connaissance qui est désormais accessible, cela transforme le métier et nos façons de faire. La réflexion à mener est : *comment on institutionnalise dans le social* car cela permet d'avoir une efficacité qui transforme la vie des gens et l'espace public.

Si des initiatives dérogeaient à des valeurs qui sont quand même à défendre, nous serions les premiers à trouver ça un peu terrible. La volonté de prendre son destin en main, de le faire et de ne pas attendre tout des institutions est une question cruciale. Je crois qu'il n'y a pas de fatalité à devenir, à passer dans le régime de l'institution et à modifier ses projets. Je pense que c'est une fenêtre démocratique parce que d'une certaine façon les institutions maintenant sont aptes à faire autrement. Je voudrais insister là-dessus car il y a vraiment une interrogation des acteurs des institutions qui sont les premiers à constater que ça ne fonctionne pas pleinement. Il est donc important que chacun se saisisse d'une part de l'action et qu'il y ait une mise en relais. La connexion d'un mouvement à l'autre n'est pas toujours simple mais la communication est essentielle.

Adrien ROUX

Je me suis intéressé à une approche : Community organizing. C'est un mot anglais que l'on peut traduire par organisation des citoyens, organisation dans la cité.

Il s'agit de voir comment on s'organise autour de nos colères, de nos problèmes pour faire bouger les choses, et comment on arrive à construire un mouvement qui puisse aller interpeller des institutions, des gens qui ont un levier de pouvoir sur la situation.

Dans les expériences que j'ai faites de démocratie, une des choses décriées est ce qu'on appelle la démocratie participative. Pourquoi la démocratie participative ne marche pas, quelles en sont les limites ? Les conseils de quartiers, les conseils citoyens existent-ils toujours ?

Certains sociologues de mauvais augure, certains participants critiquent en disant : pourquoi ça ne marche pas, c'est toujours les mêmes qui parlent, on ne voit pas les jeunes, on n'est pas assez nombreux... Une des raisons importantes que j'ai pu constater c'est de croire que dans la démocratie participative, si on fait dialoguer tout le monde, on va trouver une solution. Se mettre tous ensemble, dialoguer, débattre, faire émerger l'intelligence collective nous permet de trouver une solution. On réfléchit en termes de débat, chacun donne son avis et ainsi apparaît la meilleure solution. Sauf que dans la réalité des rapports sociaux, c'est parfois un peu plus compliqué que ça. Notamment à cause des rapports de pouvoir, de domination...

Par exemple, dans un comité de quartier, lors d'un débat avec un élu, un technicien et des habitants, certains ont des leviers de pouvoirs et d'autres n'en ont pas. Il y a donc déjà une asymétrie de pouvoir, entre tous les citoyens : élus, techniciens, habitants, militants associatifs. Ainsi en fonction de notre position sociale on a plus ou moins de leviers de pouvoir, donc plus ou moins de capacité à faire changer les choses. On peut débattre et donner son propre avis mais toutes les voix n'ont pas la même portée. L'enjeu principal pour en sortir est de savoir comment on dépasse la participation conçue comme une collecte de paroles individuelles où chacun donne son avis, ne donne pas systématiquement des pistes pour faire évoluer les politiques publiques. Cela permet effectivement d'améliorer les choses mais ça pose un certain nombre de problèmes. Certains avis ne sont pas pris en compte, qui le décide et qui, à la fin, a la responsabilité de la mise en œuvre du projet ? Cela questionne les limites à poser dans la pensée du débat et la répartition des échanges.

La proposition sur laquelle nous avons travaillé a été de penser la démocratie non seulement comme un débat d'idées où chacun donne son avis, mais comme une négociation permanente entre des intérêts en contradiction.

Qu'est-ce que la colère ? C'est le moment où j'estime que mes intérêts ou ceux d'autres comme moi sont peu respectés.

Une action a été menée avec des habitants qui avaient froid, parce que leur appartement était mal isolé et qu'aucun travail n'avait été effectué depuis les années 70. Quand quelques personnes ont fait remonter cette problématique, il leur a été répondu qu'effectivement il y avait un problème mais qu'aujourd'hui les contraintes budgétaires ne permettaient pas d'imaginer tout de suite une solution. Il y avait une confrontation entre le quotidien, les revendications et la décision de l'institution. Qu'ont fait les personnes concernées ?

Elles ont pris leur bonnet, leur écharpe et sont allées dans le bureau du directeur du bailleur social en disant qu'elles avaient trop froid dans leurs appartements et que si ça ne le dérangeait pas, elles venaient se réchauffer aujourd'hui dans son bureau. Chacun s'est installé près du radiateur et le directeur évidemment s'est trouvé un peu dérangé pour ne pas dire déstabilisé, pour ne pas dire fou de rage en présence de ces 80 personnes. Après une journée de tension, il accepte finalement de discuter avec la porte-parole qui a été mandatée par le groupe pour négocier, trouver une solution, prendre en compte les contraintes évidemment budgétaires et techniques du bailleur.

Cette démarche raconte finalement sur quelle forme de participation citoyenne nous nous appuyons et dans laquelle moi je crois. On part d'une colère individuelle mais on ne compte pas la faire remonter comme avis, on l'organise.

Déjà on change de vocable : on ne donne plus un avis, on ne partage plus une idée mais on construit collectivement une demande qu'on va adresser ensuite à l'institution. On transforme donc des colères individuelles en une demande collective, susceptible d'être apportée jusqu'à l'institution. Le processus se passe par étapes.

Souvent, on résume ce processus de participation et on l'imagine comme un escalier à 4 marches. Le point de départ est de visualiser une personne assez grande ou comme s'il y avait quelqu'un en haut de la salle, et moi je suis en bas et on dialogue. Cependant, même si on dialogue, celui qui est tout en haut (bailleur social, directeur de structure, élu...), fera à la fin ce qu'il veut. Ça c'est le dialogue en mode participation. Si on veut contrer ou si on veut faire face, prendre en

compte cette asymétrie de pouvoir, il faut construire un processus, une démarche en quatre temps, quatre marches.

La première est l'organisation collective. Elle consiste à s'organiser avec les voisins, aller chercher toutes les autres personnes qui ont la même colère pour arriver à la mettre en commun et définir une demande collective.

Comment va-t-on voir les voisins dans le quartier qui sont confrontés à la même chose ? Comment on identifie toutes les personnes qui sont susceptibles d'avoir la même colère, ce qui implique un effort systématique renforcé d'aller à la rencontre de toutes les personnes concernées.

Comment fait-on ? Par le porte à porte, par le téléphone, par d'autres approches.

Par exemple des jeunes mineurs isolés, ont fait remonter leur colère car l'inspection académique et le conseil général les laissaient en longue attente de scolarisation, souvent un ou deux ans avant de les scolariser.

Un jeune m'a interpellé sur ce problème. Nous avons rencontré quelques jeunes au sein des communautés. Lors de la rencontre suivante, 25 copains sont présents pour expliquer qu'ils sont tous confrontés à ce problème.

Dans ce cas de figure, nous n'avons pas fait du porte-à-porte mais cet effort d'aller chercher les gens. C'est ça la première marche, l'organisation collective.

C'est un long processus qui peut prendre quelques semaines ou quelques mois, à l'échelle d'un quartier. Mais si on veut le faire plus largement, c'est encore plus long, pour passer d'une colère, d'une parole individuelle à une parole collective.

La deuxième marche de l'escalier est la demande. Effectivement on peut être en colère, mais au fond qu'est-ce qu'on demande ? à qui ?

Dans l'exemple des mineurs isolés, c'est de savoir qui de l'Inspection Académique ou du Conseil Général devrait faire passer les tests d'orientation qui permettent d'accéder à l'école ?

La complexité est l'obligation de comprendre un peu le rôle de chaque institution. Dans le groupe de mineurs, un jeune va être mandaté pour aller voir avec un des organisateurs de l'Alliance Citoyenne, les différents protagonistes.

On part de la colère et on essaie de comprendre un peu dans l'institution qui décide, qu'est-ce qu'on peut demander, à qui, pour essayer de faire remonter la question.

Quatre-vingts mineurs qui sont concernés. La bonne demande a été identifiée : l'Inspecteur Académique doit débloquer la situation, pour faire passer les tests. La préfecture met en place la vérification du caractère mineur des jeunes.

Quand on est bien organisé, quand on a une bonne demande, ça suffit. Dans ce cas, cela n'a pas suffi et on passe à la troisième marche, que sont l'action collective, l'action publique.

L'enjeu est de sortir d'un problème individuel, d'un problème privé, pour en faire un problème public. Ou comment mettre le problème sur la place publique ?

Dans ce cas-là, une cinquantaine de mineurs sont allés se mettre en rang devant l'Inspection Académique, deux par deux, avec leurs gros cartables, de grands stylos, de grandes équerres, et ont passé leur journée devant l'institution en disant « On attend d'avoir le droit d'aller à l'école, et tant qu'on ne nous permettra pas d'y aller, on restera là. »

Au bout d'un certain temps, l'inspecteur est venu, a échangé avec des représentants des jeunes et les a reçus.

Et la quatrième marche, c'est la négociation. Où effectivement, on est obligé de confronter les enjeux des institutions, leurs contraintes réglementaires... et l'intérêt exprimé, porté par ces jeunes qui est d'avoir accès à la scolarisation.

Alors on négocie, des aménagements sont proposés et finalement une solution par étapes est adoptée.

La question à se poser est comment prend-on en compte les contraintes des uns et des autres pour faire bouger les choses ?

Dans le processus de confrontation, pour arriver à un changement social, une démocratie, à faire que les personnes qui ont des intérêts, qui ont des colères, arrivent au bout de l'escalier et obtiennent des changements concrets. Il est évident que c'est difficile d'arriver à monter petit à petit ces marches

Comme l'a rappelé Sandrine RUI, dans chaque étape, il y a un apprentissage, important et fondamental, qui permet au-delà de notre bataille, de notre colère, d'apprendre la réalité de la Citoyenneté.

La première marche, c'est se dire que quand on est ensemble, on a plus de poids dans la décision publique, vérité de base mais qui mérite d'être apprise et réapprise constamment puisque sa conséquence c'est de se dire : comment on s'organise ? Comment on se met à plusieurs, dans le quartier, ou parmi la communauté, donc comment on arrive à construire cette forme de parole collective qui va aller ensuite interpeller les institutions ?

La deuxième marche est celle de la négociation, où l'on apprend que les institutions ont des contraintes qui doivent être prises en compte si on veut vraiment faire changer les choses.

Les intérêts sont en contradiction mais le processus doit être mené jusqu'au bout, ainsi on arrive en partant d'un problème global, à négocier des compromis qui peuvent réellement améliorer la situation.

Dans le cas du bailleur social, lorsqu'on a quelqu'un en face, on peut négocier, on peut prendre en compte les contraintes des personnes et voir quelles solutions apporter. Dans ce type de démarche, l'enjeu auquel on est confronté, et qui affaiblit la participation des citoyens, ce sont les freins qui sont dans la tête, qui nous disent que cela ne vaut pas le coup. Nous les appelons les quatre démons.

Le premier de ces démons, le plus classique, c'est le sentiment d'impuissance, d'ignorance. Il est terrible ce démon-là, nous sommes nombreux à l'avoir dans la tête, il est un peu systématique et souvent nous inhibe, et limite notre participation.

Le deuxième démon, est le démon du chacun pour soi ou l'individualisme. Je l'ai très souvent entendu partout dans le monde, c'est très spécifique, il se trouve qu'on souffre d'un cruel manque de solidarité.

Le troisième démon est la résignation, de dire ça ne changera rien C'est un double enjeu. Tout d'abord d'arriver à penser l'importance de ce qu'on appelle *la petite victoire* ; c'est-à-dire qu'on demande peut-être des grandes choses, que l'on n'aura peut-être pas tout, mais on doit s'assurer de faire le nécessaire pour avoir un changement effectif concret.

Par exemple, on ne changera pas toutes les fenêtres du quartier mais on aura effectivement cent fenêtres qui seront changées avant l'hiver ; on n'aura pas l'école mise en place tout de suite, mais on aura une affectation provisoire. C'est important de sentir concrètement l'effet et les résultats de son engagement.

Le dernier démon, c'est la peur, et il est terrible dans certains contextes. C'est la peur des conséquences. Elle inhibe énormément par exemple la participation sur le lieu de travail. On agit également avec des salariés du nettoyage qui vivent des conditions très difficiles mais ne veulent pas participer, s'engager par crainte de perdre leur travail. A une moindre échelle on retrouve aussi cette réaction avec des personnes qui disent ne pas vouloir se mouiller.

Dans cette dynamique, le vrai adversaire, en vérité, n'est pas le directeur, le bailleur social, ni l'Inspection Académique ... mais le sentiment d'impuissance, de résignation, de peur, qui paralyse et empêche de participer.

L'enjeu ici est de construire un petit peu à partir de ces peurs. Pour mieux comprendre de quoi il est question, pour situer ce type de participation citoyenne, nous nous appuyons sur trois logiques de participation.-

La première, est la logique de représentation. C'est la base la plus classique de la démocratie : on demande à des personnes d'en élire d'autres qui vont ensuite les représenter et porter leur voix. La logique de représentation c'est LA logique dominante dans la démocratie française actuellement.

C'est la démocratie représentative instituée par des élections régulières. On la retrouve à différents niveaux : sur le lieu de travail avec l'élection des délégués du personnel. Dans les conseils de vie sociale la logique de représentation est de nommer ou tirer au sort trois/quatre usagers qui ne sont pas élus. Cependant la logique de représentation s'applique, car ce sont ces personnes qui représentent les autres.

Les questions qu'il convient de se poser sont : à quelles conditions ces personnes désignées vont vraiment représenter les gens qu'ils sont censés représenter ? L'élection permet-elle mieux que le tirage au sort ou autre de s'assurer que ces gens vont vraiment représenter Ou encore vont t'ils défendre les intérêts, non pas les leurs, mais les intérêts des gens qu'ils sont censés représenter ? Ainsi une des premières questions est de se demander comment ces gens-là rendent des comptes et quand les rendent t'ils ?

Dans la démocratie représentative classique, on confie un mandat à quelqu'un et à échéance il rend des comptes et il n'est pas réélu s'il n'a pas fait son boulot. Des mécanismes pervers peuvent s'implanter et entraîner un turn-over régulier.

Les questions que l'on doit se poser pour essayer de faire fonctionner un dispositif sont : comment désigne-t-on des citoyens-représentants dans les instances, sont-ils élus, tirés au sort, qu'est-ce qui assure qu'ils vont représenter non pas leurs intérêts

personnels mais les intérêts de l'ensemble et comment vont-t-ils rendre des comptes aux citoyens ? Ainsi, la logique de représentation a ses limites.

La deuxième logique, est la logique de participation, de consultation, qui est dominante dans la Démocratie Participative. En France à partir des années 90, les institutions vont ouvrir des espaces pour consulter les habitants d'un quartier et/ou usagers d'un service afin qu'ils donnent leur avis. Des réunions publiques, des espaces ouverts sont proposés, dans lesquels les citoyens sont consultés mais ils comportent également des limites. Elle est envisagée comme un débat d'idée comme un enjeu d'argumentation, or, la réalité sociale et l'enjeu démocratique ce n'est pas que chacun donne ses idées mais de débattre et d'argumenter.

C'est de savoir comment on organise la négociation entre des intérêts en contradiction. Si on n'assume pas à un moment que des intérêts sont en contradiction comment assumer cette contradiction ? Comment la négocier et comment effectivement la saisir ? il est pourtant essentiel de confronter des idées, des avis même s'ils ne peuvent pas être pris en compte parce que les contradictions d'intérêts sont fondamentales.

Je prends un exemple. Dans un EHPAD, la première demande, la colère des personnes âgées était d'avoir plus de moules au menu et la deuxième était de pouvoir manger de temps en temps à l'extérieur sur la terrasse. Sauf que déjeuner dehors c'est leur volonté mais c'est compliqué pour le service parce qu'il faut s'organiser pour sortir les tables, les mettre en place... Il y a des contraintes techniques qui représentent un conflit d'intérêt, celui des gens du service et celui des usagers.

Comment cet intérêt est négocié, qui décide à la fin, qui arbitre ? Souvent dans ces cas-là, c'est la direction qui arbitre. Comment règle-t-on ce conflit ? Il y a plusieurs solutions : par un arbitrage de la direction après consultation des intéressés ou bien par la négociation, c'est-à-dire créer un espace dans lequel des intérêts contradictoires seront exprimés. Entendre ceux des services, ceux des usagers et prendre en compte les différentes contraintes et satisfaire au mieux les intérêts des uns et des autres : programmer ce repas à l'extérieur une fois par semaine ou bien une partie de la saison.

Pour sortir des limites de la logique de consultation et d'arbitrage, la proposition c'est de mettre en place une troisième logique de participation centrée sur l'organisation collective. Ce qui signifie que nous ne sommes plus en train de consulter des individus mais de favoriser une organisation de négociation collective pour régler les conflits des contradictions.

Si je reprends un autre exemple. Lors d'une formation dans un foyer de jeunes, la structure voulait repenser la participation des jeunes dans la vie du foyer. Je leur demande ce qui est fait pour organiser la participation des jeunes. Il existe un CVS où siègent deux jeunes avec différents représentants autour de la table. Logique de participation.

Parfois un encadrant organise des réunions où tous les jeunes sont invités pour dire leurs avis. Logique de consultation. Par contre des choses restent malgré tout ça un peu lancinantes, des problèmes reviennent souvent. Les jeunes veulent pouvoir inviter des amis à dormir de temps en temps et la seconde est de pouvoir avoir des animaux de compagnie dans le foyer. Ces colères subsistent même si on leur explique que leur demande est compliquée à mettre en œuvre.

La proposition c'est d'assumer ces contradictions ou de mettre en œuvre une vraie logique d'organisation collective. Un des éducateurs a pris la casquette d'*organisateur* et est allé voir tous les jeunes du foyer pour savoir qui avait cette même demande. Toujours le même processus :-aller voir tout le monde, puis inviter tous les jeunes à une réunion pour se mettre d'accord sur ce qui est demandé en premier, les animaux de compagnie ou l'invitation à dormir.

On construit donc une organisation collective qui est capable de faire deux choses. Premièrement, prendre des décisions collectives. Et deuxièmement, mandater des gens pour aller porter cette demande. On voit ainsi la logique du mandat qui est différente de la logique de l'élection. On va confier là à un jeune, le soin d'aller porter cette demande. Donc mandat clair, décision collective.

Après négociation, la directrice a autorisé des poissons rouges et des hamsters. Il a été décidé de faire le point au bout d'un an. Les jeunes étaient satisfaits.

La direction a accepté car parmi les missions du foyer, il y a une mission d'éducation. Et si demain ces jeunes, en insertion professionnelle, sont confrontés à un abus, à un problème sur leur lieu de travail, ils seront mieux sensibilisés. Effectivement ils pourront s'impliquer dans une dynamique d'organisation collective, dans un syndicat, ou aller voir l'élu du personnel et mettre en œuvre une dynamique qui est plus porteuse de changement.

L'intérêt du foyer de Jeunes a été l'organisation collective dans le foyer pour préparer les jeunes à des situations auxquelles ils pourront être confrontés sur le lieu de travail.

Dans un autre exemple, les bailleurs sociaux ont le sentiment d'être des punching-ball face aux actions d'Alliance Citoyenne. C'est un peu vrai, c'est notre

sparrring-partner, c'est l'institution publique de proximité qui nous permet de nous confronter, de nous entraîner à exprimer des contradictions, à construire du conflit social, à passer à l'action collective, à négocier. Les colères le plus souvent exprimées le sont par rapport au logement.

Dans un immeuble, des caves ont été arbitrairement vidées par le bailleur. Les habitants ont interpellé l'Alliance. Là, voilà encore, cette petite organisation collective, à l'échelle d'une tour. Quinze personnes sont allées récupérer leurs affaires avec des brouettes dans les locaux du bailleur.

Ce type d'action collective oblige à trouver une réponse, à négocier. L'expérience de la confrontation, de la victoire est en train de chasser les démons, de libérer des enjeux d'engagement qui vont ouvrir des potentialités de changement social à plus grande échelle.

Un des objectifs est de penser la participation comme une dynamique d'organisation collective, qui vise et qui doit se donner pour ambition de faire changer les choses, d'obtenir une petite victoire, un changement concret, qu'on puisse ensemble célébrer. Parce que quand on a eu les fenêtres changées, accès à l'école, cinq-cents euros pour les caves, on fait une petite fête en bas de l'immeuble, pour célébrer ça en disant : *super ! on a gagné ! et maintenant que fait-on pour la suite ?*

Dans l'approche de l'Alliance Citoyenne, l'enjeu fondamental est de se demander comment acquérir l'expérience du changement social concret à partir de ces petites batailles.

D'autres initiatives sont possibles. Une personne propose : « moi au fond l'institution, je m'en fous, je peins le banc ou j'organise les jardins, on n'a pas besoin de faire changer les institutions ». C'est important quand on parle d'initiatives, de bien voir que ces deux dynamiques ont vraiment un sens différent. La dynamique de l'autogestion, de l'initiative, d'aller dans le faire, le think tank, c'est effectivement l'éloge de faire soi-même, apporter tout de suite des solutions concrètes à ce que l'institution ne peut ou ne veut pas faire. C'est génial puisque ça libère pour le coup les initiatives, ça donne la possibilité de faire plein de choses, mais ça peut avoir aussi certaines limites.

Dans nos quartiers, c'étaient les ordures et les encombrants qui s'entassaient. L'animateur du développement social disait : *Allons on s'organise, on n'attend rien de personne, et on fait une journée quartier propre*. Les habitants ont alors pris des gants,

des tenues adaptées et ont nettoyé les poubelles, récupéré les encombrants et les ont amenés à la bonne place.

Dans cet exemple, on n'attend rien de l'institution, on s'organise, on trouve des solutions aux problèmes. Sauf qu'ils l'ont fait une fois, deux fois, et c'était toujours les mêmes personnes mobilisées qui à un moment se sont lassées. Les déchets ont donc recommencé à s'accumuler.

Certains ont exprimé leur colère et ont fait venir un organisateur de l'Alliance Citoyenne pour creuser la problématique. On s'est rendu compte qu'un an plus tôt, une réorganisation du service de ramassages des déchets avait été mise en place dans l'agglomération, avec pour conséquence une diminution de la fréquence de ramassage dans certains quartiers. C'était un problème de service public.

Dans un deuxième temps, les questions posées étaient : comment organiser une journée ramassage de déchets, non pas pour répondre uniquement au problème immédiat, mais pour trouver une solution et aller changer les règles du service public du ramassage d'ordures ?

Ces deux initiatives s'enrichissent souvent mutuellement. Elles doivent cohabiter car on passe souvent de l'une à l'autre, c'est le format le plus classique. On commence par *faire* et ensuite, parce qu'on réussit des choses qui fonctionnent ou parce qu'on en voit les limites, on interpelle l'institution.

L'exemple le plus connu et souvent cité, est celui de l'agriculture car là aussi il y a deux dynamiques. La dynamique du *faire*, les gens qui vont faire eux même des fermes biologiques ou des formes d'agriculture alternative. On est dans le *faire* et à la fois est-ce qu'on peut tout faire en ignorant les politiques industrielles, polluantes, destructrices de la planète ? Probablement pas. Il faut à la fois être dans l'initiative et à la fois mener un combat citoyen qui va interpeller la répartition des subventions agricoles par exemple, ou plus localement une ferme qui serait particulièrement polluante.

Un des éléments importants c'est la distinction qui est souvent mêlée dans ces initiatives, entre le *faire* et le *faire faire*. Dans cette notion d'empowerment une des forces mais aussi une des limites est de mêler les deux dynamiques.

L'empowerment, c'est à la fois développer la capacité des gens de *faire* - là il est moins question de "pouvoir" que de "capacité". La bonne traduction serait *encapacitation* autrement dit, comment est-on capable d'agir - et celui de *faire faire* - c'est-à-dire être capable de *faire faire* à des institutions, un service public, une

direction, des actions qu'ils n'auraient pas fait sans que les habitants s'organisent. C'est important d'avoir conscience de cette distinction parce qu'il y a une survalorisation aujourd'hui de l'empowerment et parfois, subtilement, un encouragement à rester dans le *faire*.

En Angleterre, au Canada, aux Etats-Unis, il est valorisé par des personnes qui militent pour la réduction des taxes et des services publics : *Faites vous-même, ramassez vos ordures, organisez la sécurité, pendant ce temps on baisse les budgets de la police, on baisse les budgets du service public*. Cet empowerment libéral est créateur d'initiatives mais a effectivement un certain nombre de limites. Pour moi, il n'a du sens que s'il est articulé finement avec une dynamique de pouvoir collectif qui ne soit pas seulement dans la capacité mais réellement dans le pouvoir d'interpellation des institutions, des décideurs, pour amener des changements concrets.

Quand on construit l'organisation collective, la réflexion sur la participation est l'idée de travailler une citoyenneté tout-terrain. C'est-à-dire de construire un espace d'organisation collective, qui n'ait a priori pas d'institution référente parce qu'on n'impose pas à l'avance les contraintes de l'institution. Ainsi on libère le champ des possibles, les initiatives menées par les citoyens et les combats sur des sujets qui les touchent réellement. La question concrète qui se pose est : comment articuler un comité d'usagers du CCAS avec d'autres formes d'organisations collectives qui vont être capables de relayer les colères qui ne rentreraient pas dans ce canal spécifique d'interpellation qui vise spécifiquement le CCAS ?

Prenons un exemple concret. Dans un même quartier, de nombreuses des femmes de ménage, travaillant à horaires décalés, avaient de sérieux problèmes de garde de leurs enfants. Il ressort des espaces d'organisation collective qu'il y a deux pistes de réflexion : demande-t-on au CCAS d'apporter des solutions de garde sur les horaires décalés ou est-ce à l'entreprise de trouver des solutions pour aménager les horaires ? Il faut se poser les deux questions, ouvrir ces deux possibilités, sinon on enferme effectivement les gens dans des contraintes institutionnelles et on limite la possibilité de changements réels.

Cette méthodologie est de matérialiser une fonction - le métier d'organisateur. Il a pour vocation d'accompagner les citoyens dans la construction de cette forme de participation, centrée sur l'organisation collective, c'est-à-dire demande, action, négociation. Cette logique de citoyenneté tout-terrain va pouvoir amener une dynamique collective sur un territoire car c'est une fonction et non pas un dispositif. Effectivement, l'organisateur va pouvoir faire varier la

forme du collectif en fonction des enjeux. Il est important de construire une flexibilité selon les disponibilités des habitants, les lieux de réunions, les rythmes de chacun...

L'enjeu est d'obtenir que l'institution, au lieu d'offrir des espaces de dispositifs, donne les moyens de faire exister ce type de fonction. Ainsi les organisateurs vont pouvoir amener les usagers à s'organiser afin qu'ils puissent porter des demandes et interpeller directement l'institution qui a rendu cette dynamique possible.

Aujourd'hui, des institutions très différentes font appel à l'Alliance Citoyenne pour former à ces métiers-là. Il existe le métier d'animateur de dispositif, d'éducateur, mais ouvrir le champ du travail social à un autre métier, celui *d'organisateur* avec pour mission principale de faire émerger, construire des organisations collectives autour de colères données, les amener à transformer ces colères en demandes.

Viser la bonne institution et amener ainsi une dynamique de changement social d'abord localisée, serait une petite victoire qui pourrait s'agréger avec d'autres pour faire bouger les choses.

Penser la participation serait par exemple de faire tomber les murs entre le champ de la participation dans un quartier et le champ du syndicalisme. C'est un réel problème parce que les habitants dans les quartiers n'ont jamais entendu parler de la bourse du travail. Pour faire le lien avec les syndicats, décloisonner les formes de participation, il faut ouvrir le champ des possibles et concevoir la participation comme un dispositif institutionnel territorial qui rend envisageable une vraie dynamique collective d'émancipation individuelle et de changement social.

Échanges avec le public

Membre du public :

Les phénomènes de ZAD relèvent-ils d'un travail parallèle à l'Alliance Citoyenne ?

Adrien ROUX :

Les ZAD relèvent également d'un espace autonome, autogéré. Fondamentalement, c'est de reconnaître que la première forme historique de participation démocratique, avant même la logique de représentation, est l'organisation collective. Le premier citoyen en France devait être debout sur une barricade à Paris et se faire tirer dessus. Il devenait citoyen à partir du moment où il disait : *j'ai mon mot à dire sur la manière dont est régie la cité. Je n'attends pas qu'on m'offre une élection, je n'attends pas qu'il y ait de nouvelles règles.* Je suis citoyen à partir du moment où je refuse mon statut de sujet et jusqu'à ce que la règle des institutions soit changée. La construction de la république et de la démocratie, ce sont des gens qui s'organisent pour réclamer des règles différentes aux institutions en place. Souvent ces dynamiques sont reléguées aux champs de l'activisme, du mouvement social et les dirigeants cloisonnent, comme dans la participation citoyenne encadrée.

Or la proposition de l'Alliance c'est l'inverse, c'est celle de Saul Alinsky, qui, dans les années 40, a dit : *dans ce logiciel d'action collective, il y a des formes d'organisation collectives, de participation qui doivent être reconnues et prendre leur place dans le système démocratique.* C'est la même chose en France, dans la démocratie représentative, un système finance avec de l'argent public les campagnes électorales des partis politiques, pourquoi ? Parce qu'il a été reconnu que c'est bon pour la démocratie d'avoir cette forme de compétition électorale. Il y a une reconnaissance publique, historique, avec la loi de 1988 sur la nécessité d'organiser la démocratie représentative -on est pour ou on est contre. Une proposition similaire a été faite par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache dans leur rapport pour une réforme radicale de la politique de la ville. A Grenoble, les habitants, en lien avec l'Alliance Citoyenne, ont exprimé que ce qu'ils voulaient était la reconnaissance de la valeur démocratique de la démarche et de leurs actions en lui donnant les moyens d'exister. Et mettre à disposition ces formes d'actions collectives c'est-à-dire, rendre possible, démultiplier cette fonction d'organisateur, la reconnaître, élargir le champ du travail social, pour faire valoir ces actions.

Il est fondamental de ne pas croire que la démocratie c'est seulement le débat et l'argumentation, mais c'est aussi la confrontation d'intérêts contradictoires et la négociation.

Quand des habitants se mobilisent contre les migrants, il y a peut-être des idées racistes derrière, mais il y a aussi des intérêts concrets qui doivent être écoutés. Les gens ont peur des conséquences sur la salubrité publique ou sur les enfants à l'école. Si on n'est pas capable d'entendre, de reconnaître ces intérêts et de les négocier, on n'est pas dans une société démocratique. Tout l'enjeu c'est d'ouvrir l'espace de ces représentations. Les élus et les décideurs qui se campent dans leur posture en déniaient la légitimité de tous ces mouvements collectifs font du mal à la démocratie, creusent le fossé entre les citoyens et les décideurs. C'est ce type de posture qu'il faut arriver à combattre et faire reculer, que l'on soit dans l'institution, en tant que professionnel ou élu, ou que l'on soit citoyens. Nous avons tous un rôle à jouer pour faire bouger ce système et avoir des institutions qui répondent, entendent, acceptent et légitiment les demandes qui viendraient d'une masse de citoyens hors des institutions, quelles qu'elles soient.

Membre du public :

Quel est le statut du collectif Alliance Citoyenne et son mode de financement ?

Adrien ROUX :

C'est une association loi 1901. Historiquement, la forme de participation qui a transformé une bonne partie de la France entre 1880 et 1950 c'est l'organisation collective sous forme de syndicat dans le milieu de travail. Ce syndicat a été répliqué avec des syndicats de locataires, de consommateurs... Le système se décompose en quatre étapes : l'organisation collective, la demande, la négociation, et l'action. Donc l'Alliance Citoyenne c'est une association qui peut se décrire comme un syndicat dans la communauté. Cela fait écho à ce que je disais : la particularité de se penser comme un syndicat tout-terrain c'est-à-dire ce n'est pas un syndicat des usagers d'une institution, d'un bailleur social, ou de parents d'élèves. C'est un syndicat qui coordonne, articule dans l'Alliance. Il y a parfois des parents d'élèves, des locataires, des gens du voyage qui peuvent trouver dans l'Alliance un espace d'association qui repose sur les cotisations pour fonctionner mais également sur des financements publics (politique de la Ville, Région...) L'association est une initiative encore récente qui rentre dans le champ de l'innovation sociale et démocratique, reçoit donc sur des financements également de la part de fondations qui veulent rendre possible des initiatives un peu originales.

Membre du public :

Quelle prévention, quelle médication contre les quatre démons ?

Adrien ROUX :

Ma conviction fondamentale sur la fuite des quatre démons, qui sont le sentiment d'impuissance, l'individualisme, la résignation et la peur, c'est l'action directe, le fait de participer à une action qui amène des résultats. Pour cela, on va passer par l'éducation populaire, conscientiser les problèmes, et ensuite les habitants se sentiront prêts à passer à l'action. Parce qu'ils participent, voient que l'organisation et l'action font bouger les choses.

Beaucoup de gens passent à l'action pour des mauvaises raisons : ils suivent un meneur, ne peuvent pas dire non, ne maîtrisent pas forcément le dossier. D'autres viennent, parce qu'ils sont dans l'Alliance Citoyenne, parce qu'ils y trouvent une dynamique de solidarité. Un élément important de ces formes d'actions c'est que même six mois après, des citoyens évoquent encore des actions même s'ils n'y étaient pas.

Ce qui chasse les démons c'est le processus dans son ensemble.

Quand on se retrouve à cent personnes du quartier parce qu'on a tapé à cinq-cents portes et qu'on a fait l'effort d'inviter tout le monde, toutes les colères, oui c'est vrai qu'on n'est pas tout seul. On vient de chasser un peu le démon du chacun pour soi.

Quand on participe à une action collective sur les pannes d'ascenseur et qu'on est tous ensemble, on se rend compte qu'on n'est pas totalement impuissants, qu'ensemble on peut faire bouger les lignes. Quand on obtient quelque chose par la négociation et qu'on obtient des "petites victoires", on se rend compte que finalement on ne devrait pas être résigné parce qu'on peut faire changer les choses.

Un des éléments clé est qu'il faut de l'adversité au milieu pour obtenir une petite victoire à la fin qui nous donne l'énergie pour aller se battre plus fort. Le positionnement des institutions n'est pas simple. En effet, il faut à la fois incarner le rôle de l'institution, c'est à dire accueillir mais en posant ses contraintes et ouvrir la porte à la négociation car les personnes se sont organisées et ont proposé un certain nombre de solutions négociées. C'est cela qui chasse les démons : gagner des petites choses sur la route, qui nous donnent envie de nous battre sur d'autres choses. Toutes les actions sont prétextes à célébrer la victoire et à se dire que oui on peut faire changer les choses. C'est de notre responsabilité de s'organiser sans attendre et la première est d'aller voir ses voisins, ses collègues, d'autres usagers

qui fréquentent les mêmes institutions. Car c'est seulement si on se met tous ensemble qu'on peut faire bouger les choses.

Membre du public :

Avez-vous connu des échecs ? Comment les gérez-vous ensuite avec le groupe ?

Adrien ROUX :

On peut dire qu'on a autant d'échecs que de victoires puisqu'on n'obtient pas souvent tout ce qu'on demande. Dans la négociation, l'objectif c'est un compromis, c'est effectivement une question compliquée, comme le verre à moitié plein ou à moitié vide. Si je prends l'exemple des caves. Les gens n'ont jamais retrouvé leurs affaires, ils ont eu 250 ou 500 euros d'indemnisation, pour certains c'était un échec, pour d'autres une victoire. Dans un certain nombre de cas, la première partie de la réponse est que lorsque l'on va à la négociation, on se bat, on fait l'effort de trouver quelque chose qui change et souvent qui peut s'éloigner de la demande initiale. Mais c'est ça le processus de négociation, c'est qu'on n'arrive pas avec des positions, par exemple, on ne demande pas tel ou tel horaire. L'erreur courante est d'exiger tout de suite sans discussion. La négociation sur position ouvre la voie à l'échec, parce qu'effectivement il y a peu de chance d'être satisfait. Par contre si on ne part pas d'une position mais d'un intérêt : on veut des horaires qui soient adaptés pour notre vie de famille, c'est ça notre intérêt fondamental. Dans ce cas, au moment de la négociation, on n'est plus face à face, mais côte à côte avec un problème : comment concilier les intérêts, qui sont légitimes ainsi que les contraintes et les intérêts de l'institution. On ouvre la voie à des solutions plus créatives et pas dans la confrontation

Une deuxième partie de la réponse est qu'effectivement parfois il y a des batailles qui ont amené des défaites, par démobilisation. Ce que résumait aussi les Anglais en disant F W F W F W F L F H, fight, win, fight, win, fight, win, fight, loose, fight harder c'est à dire combat, gagne, combat, gagne, combat, perd, combat plus fort. Ça veut dire qu'au début dans le quartier, on ne va pas se battre contre le chômage des jeunes qui préoccupe tout le monde ou la délinquance, on va se battre pour avoir un ralentisseur. La stratégie initiale c'est aussi de mener des combats gagnables et de dire que parmi les colères initiales on va travailler sur celles qui peuvent amener du changement positif. Et ça aussi c'est important.

Je finirai par le paradoxe, car c'est peut-être une des tensions dans ce métier. Dans la phase initiale, les gens se battent pour leurs fenêtres ou l'école ou la sécurité des

enfants, donc l'objectif c'est la victoire et le moyen c'est l'organisation, alors que moi c'est l'inverse. Quand je vais dans un quartier, les petites victoires sont un moyen pour construire l'organisation. Les vrais combats qu'on va pouvoir mener ensuite ne pourront l'être qu'avec une organisation collective de quelques centaines de personnes dans la ville, dans les quartiers sur qui s'appuyer.

La différence entre l'animateur et l'organisateur c'est que par exemple si je suis animateur de campagne, je vais l'animer et à la fin elle est menée. En tant qu'organisateur mon objectif absolu c'est de construire une organisation avec des gens qui ont l'expérience de faire des assemblées pour prendre des décisions collectives, ceux qui identifient les bonnes institutions pour porter leur demande, ceux qui pensent action et pas résignation quand on leur dit non, ceux qui savent rendre des comptes et qui ont l'expérience d'aller sans cesse, tous les jours taper à de nouvelles portes dans leur quartier. On prend les petites victoires sur la route comme on se nourrit d'actions et de victoires pour construire une organisation dans le quartier qui soit susceptible de faire bouger les choses. Donc face à l'échec, on va chercher les petites victoires qui sont à portée de main pour arriver à vite dépasser et à rester dans une dynamique positive.

Membre du public :

Constatez-vous chez des gens qui prennent part à des actions d'organisation, une certaine prise de conscience politique et plus de participation à la vie de la cité ? Est-ce que, suite à une action où on se mobilise parce qu'on a un intérêt personnel, certains restent mobilisés et engagés pour d'autres choses, que ce soit dans l'engagement politique pour une élection, ou juste engagés dans une association, mais pour continuer la lutte suite à la victoire qu'on a pu avoir dans une action menée avec l'Alliance Citoyenne ?

Adrien ROUX :

La participation politique prend trois formes : démocratie représentative, démocratie participative, action collective. Ce que j'entends dans la question est : Y a des habitants qui se mettent en mouvement par l'organisation collective et qui vont ensuite soit se présenter sur des listes électorales, soit participer mieux aux élections... ?

Oui, c'est le principe en fait. On mène une petite bataille et ensuite on a faim de mener d'autres batailles. Ce qu'on constate c'est qu'individuellement les gens qui y participent prennent goût à des dynamiques de changement social. Et c'est parfois un risque. Les gens qui passent de l'impuissance à la toute-puissance, ont l'impression de tout révolutionner mais c'est plus compliqué. Des habitants se font la main dans une action collective et vont s'engager dans une campagne électorale parce qu'ils ont pris l'habitude de se confronter à des institutions, appris à négocier, à porter la parole d'autres. Parfois ils abandonnent l'Alliance Citoyenne pour aller dans un parti ou un syndicat, mais cela fait partie des choses qu'on valorise. Comme toute dynamique syndicale, ce type d'action de quartier est une école du militantisme.

D'autres encore restent juste militer dans l'Alliance Citoyenne et vont aider les autres quartiers. Il y a plusieurs formes de parcours d'engagement et aussi beaucoup de petites histoires assez heureuses d'habitants qui commencent à militer avec leur bataille de fenêtre ou de place de parking. Là où certains voient un problème, un organisateur y voit une formidable opportunité d'organisation et de mobilisation citoyenne. Un organisateur Américain disait : "donnez-moi des pannes d'ascenseurs, donnez-moi des problèmes de parking et je vous organise la révolution !".

Et effectivement c'est parce qu'on s'organise qu'on est capable d'intervenir sur ces problèmes et on va se donner la possibilité ensemble de construire des mouvements plus larges.

Michel DABOUT :

Sénèque disait : Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous ne faisons rien, c'est parce que nous ne faisons rien que les choses sont difficiles.

Pascal AUBERT

Je commencerai par vous dire d'où je parle. J'ai eu trois séquences dans ma vie autour de ces questions de démocratie participative, d'engagement, de militantisme, de participation. J'ai eu la chance peut-être d'y être à des endroits différents, plutôt comme militant politique très à gauche dans les années 80, puis pendant une vingtaine d'année comme fonctionnaire territorial en Seine Saint-Denis sur des fonctions de coordinateur de quartier, chargé de la concertation auprès des habitants sur des projets urbains. En parallèle, j'étais bénévole à la Fédération des Centres Sociaux et dans un centre social près de chez moi. J'appartiens à une amicale de locataires et à une association de quartier.

Plus récemment j'ai participé à la construction du collectif Pouvoir d'Agir. C'est un réseau de grandes associations, Centres Sociaux, éducateurs de prévention, Missions Locales, ATD Quart Monde, des structures nationales et des plus petites qui développent des actions, des méthodes, telle qu'Alliance Citoyenne ou Equitaz en Rhône-Alpes.

Pour avoir participé pendant un an à l'élaboration du rapport Bacqué/Mechmache dont les préconisations auraient vraiment ouvert une nouvelle ère pour les initiatives citoyennes. Malheureusement, je pense que les formes qui ont été retenues dans la loi de re-fondation de la politique de la ville représentent peu de choses. Des agents de la fonction publique ont reçu commande de mettre en place des conseils citoyens mais vu le cahier des charges, les marges de manœuvre... cela ne donne aucun sens à ces structures-là. Ainsi la politique de la ville repose sur l'injonction publique et pratiquement jamais sur des démarches émancipatrices, qui créent les conditions pour que se mettent en route des dynamiques comme celles de l'Alliance Citoyenne ou celles évoquées par Sandrine Rui.

Le collectif Pouvoir d'Agir s'est fondé sur une analyse très critique de la démocratie participative, des démarches de concertation, de participation et sur des préconisations afin de favoriser l'implication, l'engagement, la participation des habitants. Dans une organisation, une institution, le champ des contraintes n'est pas tout à fait le même, mais il ne suffit pas de le dire, encore faut-il mettre en place les démarches qui favorisent, rendent possible, encouragent.

En observant ces dernières années des actions très significatives de démarches développant vraiment le pouvoir d'agir des gens auxquels elles s'adressent, il s'avère que des conditions sont à réunir pour permettre peut-être de tendre un miroir aux démarches identifiées, là où vous agissez, où vous vivez, où vous êtes en responsabilité.

De manière un peu provocatrice, ce que l'on observe, ce sont six bonnes raisons pour lesquelles les démarches de participation qu'on met en œuvre habituellement n'ont aucune chance de fonctionner. Je dis bien *bonnes raisons* qui peuvent être très facilement transformées en levier pour favoriser l'engagement et la participation.

Dans un deuxième temps, nous dénoncerons les raisons pour lesquelles les gens ne s'engagent pas, parce qu'on les cantonne à un rôle de spectateur, d'auditeur, passif par rapport à une situation. A partir du début des années 2000, il y a eu des injonctions dans tous les services qui étaient en lien avec la population pour mettre en place des démarches participatives comme les budgets participatifs, les conseils citoyens, les conseils de quartiers, les démarches de concertation autour des projets urbains.

La première bonne raison, pour avoir une chance qu'une démarche qui vise à impliquer les gens fonctionne, c'est qu'il faut croire en eux. Cela peut paraître du bon sens et c'est très vrai pour les métiers du social, pour les professionnels qui interviennent dans les quartiers populaires. Si on considère que les gens qu'on a en face de soi ne sont qu'une addition de handicaps, de problèmes, de difficultés, de manques, alors on a déjà créé les conditions pour que la manière dont on va échanger avec eux n'ait aucune chance de déclencher quoi que ce soit, c'est-à-dire qu'on les renvoie à ce qu'ils ne sont pas.

ATD Quart Monde constate que si l'on considère les gens comme des gens à problèmes, sans compétence, sans ressource, sans énergie, sans aucune capacité, alors on crée des conditions défavorables. C'est comme dans les démarches d'éducation, si on envoie à l'enfant l'idée qu'il est nul, il y croira. Nous aurons donc provoqué ce problème.

Bon nombre de professionnels, en toute bienveillance, aimeraient bien que ça aille mieux pour les habitants. Certains se sont engagés parce que c'est là qu'ils ont envie d'être utiles. Mais si on accompagne les personnes en considérant qu'elles peuvent recevoir de l'aide sans être acteur, les conditions sont réunies pour que ça ne fonctionne pas.

C'est vrai pour des services, des élus, des responsables associatifs. Dans notre pays l'élitisme est fortement partagé partout. Dans les organisations, ceux qui décident, considèrent que ceux pour qui ils vont faire des choses ne sont pas des acteurs potentiels, ne sont pas des ressources.

La deuxième bonne raison : les préoccupations principales des gens ne sont pas considérées. Seules sont prises en compte les préoccupations de l'institution, de l'organisation, de l'association... Et dans les quartiers très populaires c'est caricatural.

A Saint-Denis, une étude montre que 85% des sujets mis en discussion dans ces espaces de quartier étaient des questions urbaines, d'aménagement urbain. La ville, ces dernières années, a été matricée par la rénovation urbaine, c'est un territoire en mutation. Effectivement l'action sur l'urbain est très importante, mais lorsque ces habitants sont interrogés, on se rend compte que c'est un contre-sens. Dans ces quartiers, les questions prioritaires portent sur l'avenir des enfants, la violence, les trafics, les difficultés financières, le logement, la santé... Et ce ne sont pas des petites priorités. La santé, l'éducation, la capacité à vivre en paix sur un territoire sont de vraies grandes questions.

Alors, plutôt que de partir de ces préoccupations-là, on vient les solliciter en leur demandant de donner du temps gratuit pour aider la collectivité, l'institution, à travailler sur quelque chose qui n'est qu'une priorité institutionnelle. C'est un contre sens : les habitants sont invités à participer sur des questions qui ne sont pas au cœur de leurs préoccupations. La collectivité se prive d'un levier essentiel, universel, qui est celui de l'intérêt de la personne. L'engagement existe quand il y a des préoccupations, des envies de faire, des rêves à réaliser.

La troisième bonne raison est la question du pouvoir de conception. Dans l'immense majorité des démarches participatives, le pouvoir de *l'artisan*, c'est à dire celui qui participe à la conception, qui réfléchit sur ce qu'il a envie de faire, sur ce qu'il faudrait faire et qui le met en œuvre, est refusé aux gens auxquels on s'adresse.

Bien souvent, dans un projet important, toutes les grandes décisions ont déjà été tranchées depuis longtemps, avant même de rencontrer les habitants. C'est d'autant plus vrai quand ce sont des opérations urbaines qui mobilisent des financements croisés et nécessitent des négociations entre l'Etat, la Région, les bailleurs, les aménageurs...

Les professionnels sont frileux à l'idée d'intégrer les habitants dans les réflexions d'autant plus qu'il est compliqué de se mettre préalablement d'accord entre eux. Ils préfèrent associer les citoyens quand les problématiques majeures sont réglées. Mais cela induit un désintérêt total des personnes concernées qui ne participent donc pas car il n'y a plus rien à négocier ou ce qu'ils vont amener ne saurait être pris en compte que s'il est cohérent avec ce qui a déjà été choisi. A quoi ça sert

d'aller prendre du temps gratuit, aux citoyens qui ont leur quotidien, leur famille, leur travail ou qui en cherchent... Ils ne peuvent pas s'investir gratuitement pour venir cautionner des choses qui ont été décidées par d'autres mais qui par contre vont s'appliquer à eux. Les décideurs les privent d'un autre levier de l'engagement citoyen, c'est de pouvoir peser sur la décision.

La quatrième bonne raison est le plaisir que l'artisan a de réaliser, de faire, de fabriquer l'objet ou une partie de l'objet.

En France, les politiques publiques disent ne plus avoir d'argent et que les habitants doivent se débrouiller. Ce n'est pas mon propos, mais en même temps, pour développer la participation citoyenne, il faut laisser de la place aux habitants pour qu'ils deviennent acteurs. Sinon on se prive d'un autre levier universel, c'est le plaisir, la satisfaction d'avoir réalisé, réussi quelque chose. Cela rejoint les petites victoires mises en avant par l'Alliance Citoyenne. C'est vraiment ce levier qui fonctionne : tout n'est pas réglé mais au moins certaines propositions ont été retenues.

Une des raisons pour lesquelles les conseils citoyens n'avaient aucune chance de fonctionner c'est qu'il y a un problème de calendrier. C'est-à-dire élaborer, pour les techniciens, des Contrats de Ville pour la durée du mandat électif et se dire qu'une fois le conseil citoyen installé, il sera consulté de loin en loin. Les citoyens n'ont pas choisi les sujets, les questions prioritaires du contrat de Ville. Ils n'ont pas été associés à l'élaboration des actions donc ils ne sont pas dans le périmètre de ceux qui vont les mettre en œuvre. Par contre ils seront uniquement les destinataires de ces actions.

D'emblée, les conditions pour n'avoir aucune chance d'intéresser les citoyens ont été créées, seuls ceux qui y ont des intérêts participent. D'ailleurs ces instances, conseils de quartier ou autres, ont une caractéristique de donner, une fois de plus, la parole à ceux qui l'ont déjà, ceux qui ont des intérêts particuliers d'association, de groupe et qui savent, qui sont entraînés à prendre la parole. Pour le coup, eux se servent de ces espaces-là, comme ils prennent des rendez-vous aux permanences des élus, comme ils s'organisent pour faire du lobbying sur une question particulière. Mais ceux qui étaient ciblés dans la démocratie participative, ce sont les invisibles, les sans-voix, ceux qui ne participent plus, ne votent plus, sont nulle part.

A juste titre, il y a une partie immensément grande de la population en France, en tous cas du côté des milieux populaires, qui effectivement n'est plus nulle part. Si

ce qu'on vise c'est de les remettre dans le bateau, pour le coup, c'est complètement raté.

La cinquième bonne raison est la grande difficulté à accepter le conflit comme n'étant pas un problème. Là il y a un non-sens mais qui est énormément partagé. Le réflexe des organisateurs de démarches participatives est de mettre de côté les sujets qui fâchent.

Je pense que c'est une erreur fondamentale. Un des moteurs de la démocratie c'est le conflit. Si on est capable de le régler, de mettre en place une procédure qui en fait n'enfouie pas le problème, on fabrique le compromis où chaque partie, chaque point de vue est pris en compte, s'exprime. Si ce n'est pas fait, on se prive vraiment d'un moteur, qui fait partie de la vie de n'importe quel groupe humain. Dès que l'on est un peu différent parce qu'on n'a pas le même âge, la même origine, les mêmes centres d'intérêt, on n'est pas d'accord, on se dispute, on discute, et on se met d'accord. Et cela n'a rien à voir avec les politiques de la ville. Dans un groupe d'amis, pour décider d'un endroit où aller en vacances, si le groupe n'est pas complètement homogène, il faut des heures de discussions pour se mettre d'accord, pour trouver le compromis qui va bien à tout le monde, pour ne pas faire exploser le groupe et partir en vacances quand même.

C'est difficile de l'appliquer à l'action publique, aux questions de bien commun, d'intérêt général, à reconnaître cette évidence vécue par ailleurs dans d'autres secteurs de notre vie.

La sixième bonne raison est la peur des collectifs qu'on ne contrôle pas et je pense que les acteurs publics ou les acteurs institués font un contre-sens. Dans le domaine du social, on a fabriqué des politiques publiques qui ne veulent voir que les individus. L'individualisation est souvent seule prise en compte et les collectivités règlent, traitent ou compensent les problèmes, les difficultés des individus.

C'est frappant pour le social parce que ça n'a pas toujours été le cas. Dans les années soixante-dix, début quatre-vingt, les travailleurs sociaux étaient formés à l'action collective. Il y avait une forme d'évidence que, quand on est en difficulté, se redresser individuellement passe par le groupe et l'action collective. On a beaucoup perdu de ce côté-là et c'est une des choses sur lesquelles je voudrais insister. Il y a une clé de lecture qui est très intéressante : ce qui a changé, ce qui s'est affaibli considérablement, ce sont les espaces, les temps où on peut avoir de l'entraînement au collectif, où on vit concrètement des actions collectives de toutes natures. Les décideurs pensent que la participation ne fonctionne pas parce que les

gens ne sont plus citoyens, ils sont devenus individualistes, car ils n'ont pas les compétences et n'ont pas le temps. Moi je suis assez convaincu du contraire et ce que j'observe, c'est que le potentiel citoyen dans notre société est bien plus fort et bien plus outillé qu'il ne l'était il y a quarante ans.

J'ai bien le souvenir qu'adolescent dans les années soixante-dix, je me suis éveillé à une conscience politique et posé la question de faire des choses à mon tour. J'habitais, à Villiers-le-Bel et il y avait de multiples lieux qui accueillaient des adultes et des enfants de tout âge. On y trouvait des pratiques collectives sur les loisirs, la culture, le sport, les pratiques syndicales, politiques. Ces lieux étaient animés ou par le parti communiste et/ou par l'église.

Dans toutes les régions ce n'était pas tout à fait la même chose, mais on est passé d'une époque où des millions de gens étaient impliqués dans des grands réseaux, en partie les corps intermédiaires donc les syndicats, les partis, l'éducation populaire et l'église catholique qui jouait un rôle d'animation plus important que maintenant. Dans ces lieux, le collectif était une sorte d'évidence.

Aujourd'hui, je pense que ça s'est profondément effondré et que les acteurs publics qui sont initiateurs de ces démarches-là, ont joué un rôle assez négatif. Je l'ai vécu dans mon travail. Il y avait une grande défiance vis-à-vis de ces collectifs qui ne sont pas référencés par le pouvoir local.

En Seine-Saint-Denis, ce sont des collectifs qui sont fondés sur des bases communautaires, sur des communautés d'origines, ou des communautés religieuses mais qui n'appartiennent pas à la religion avec laquelle on a passé un deal historique il y a un peu plus d'un siècle.

Là, il y a aussi un contre sens, c'est-à-dire que si on veut que les gens s'impliquent, il faut prendre au sérieux les groupes auxquels ils appartiennent. On ne peut pas inviter des citoyens à la table s'ils ne sont reconnus pour ce qu'ils sont. L'homme n'est pas qu'un individu, il s'identifie aussi dans un ou plusieurs groupes d'appartenance. C'est parce que ces groupes d'appartenance seront reconnus, que la société sera peut-être en capacité de fabriquer du commun, de la République, du compromis sur un territoire, qui fasse que le vivre ensemble soit possible. Donc ce n'est pas un petit enjeu.

Cette aversion au collectif est vraiment un contre sens. Si on veut avoir des interlocuteurs avec qui construire, on devrait, au contraire, appuyer leur structuration collective. Cependant on prend le risque de désaccord et que se

constitue effectivement une force avec laquelle on sera obligé de négocier. Mais, à mon avis, il y a là une clé importante.

La dimension du plaisir n'est pas toujours simple dans le cadre professionnel. Une des raisons qui pousse à s'impliquer c'est qu'on y prend du plaisir, de la satisfaction. Quand vous regardez la forme que prennent bien souvent les démarches participatives, cela ne donne pas envie de se déplacer. Une personne qui sait tout, assise derrière une table, avec un micro face à un public qui sentait bien qu'à un moment on allait lui dire : *vous en pensez quoi ? C'est toujours la première question la plus difficile, allez, quel est le courageux ou la courageuse qui va se jeter à l'eau ?*

Maintenant on parle de *désigner* de démocratie participative, des gens qui pensent les formes, c'est vrai que ça a bougé ces derniers temps et c'est vraiment intéressant. Je pense que si on leur avait demandé d'inventer la forme où les habitants aient le moins de chance de vouloir prendre la parole et s'impliquer, on aurait inventé la réunion à 19h00 dans le préau de l'école ou dans la salle polyvalente avec deux tables à un bout pour les chefs face à des chaises en rang d'oignon, puis un sujet sur lequel ils n'ont rien préparé collectivement. Ces citoyens se retrouvent à être une succession d'individus qui découvrent une question, et à qui, au bout d'une heure de discours savants, on demande : *alors vous en pensez quoi ?*

Une fois où je devais prendre la parole devant mes voisins dans une réunion du conseil de quartier, j'ai senti que j'avais, ce qui ne m'arrive jamais, les mains moites, un peu l'angoisse de parler et ça m'a fait réfléchir. Quand on demande à quelqu'un de prendre la parole là où il vit, là où il a une réputation à défendre, on crée quasiment des missions impossibles.

Ce n'est pas un hasard si ceux qui portent une revendication, une demande sont dans des organisations où ils ont préparé leur intervention. Un porte-parole, a été désigné mais il n'est pas tout seul, son argument a été construit solidement et il est épaulé par l'équipe.

Souvent tous les habitants se déplacent dans le cas de colères extrêmes. Une rumeur courait sur la démolition d'un bâtiment. Il n'y avait pas de problème de garde d'enfant, de peur de sortir de chez soi. Ils sont tous venus, et ils parlaient tous ensemble, partageant les problèmes du quartier. Mais ça reste une exception.

La question des formes proposées pour la participation est vraiment déterminante. Nous avons une grille utilisable pour les organisateurs qui se posent

la question de mettre en place des démarches participatives : considère-t-on les habitants, les gens comme étant des ressources et va-t-on les reconnaître ? Leurs préoccupations sont-elles le point de départ ? Auront-ils voix au chapitre sur les questions essentielles dans le projet ? Pourront-ils y être acteurs ? Leur organisation collective sera-t-elle favorisée ? Les questions qui fâchent seront-elles prises au sérieux sans être mises de côté ? Est-on capable de proposer des formes captivantes où les habitants vont passer du bon temps ? Si on se pose déjà ces questions, on évite bien des écueils.

J'imagine que vous avez réfléchi à tout ça en mettant en place le Comité des usagers et en prévoyant son fonctionnement.

Je vous propose maintenant de vous regrouper par petits groupes et que pendant dix minutes vous échangiez pour retenir une priorité pour faire en sorte que la participation citoyenne dans la politique de la Ville soit une réalité. La première chose qu'il faudrait transformer ?

Retour des groupes.

1^{er} groupe

Les techniciens, les élus peuvent croire aux capacités des citoyens mais ce n'est pas suffisant. C'est aussi important que ces derniers croient aussi en eux, en leurs capacités à prendre conscience de leur potentiel. Et là, on est plus sur un pied d'égalité.

2^{ème} groupe

Nous avons surtout parler du vocabulaire. J'ai été tirée au sort pour participer au comité des usagers du CCAS. Ce matin Madame Rui par exemple avait un langage qui était peut-être moins adapté pour moi que monsieur Roux. C'est vrai, on parlait de vocabulaire pour arriver à se comprendre, Parfois il y a des fois des mots qui font qu'on est un petit peu à côté de la plaque.

3^{ème} groupe

Nous avons retenu de faire la fête ensemble. Avec dans l'idée à la fois de l'organisation, les grandes fêtes de quartier, les grands événements, qui sont l'occasion d'associer beaucoup de gens d'un même quartier pour créer beaucoup de choses ensemble.

4^{ème} groupe

Nous on a pris un autre parti, celui de changer le comportement de ceux qui sont aux prises de décisions, de ceux qui ont le pouvoir sur la participation citoyenne. Par exemple en leur proposant de faire un volontariat dans le cadre d'un service civique adapté aux élus pour les faire changer de mentalité et de regard sur la participation citoyenne, de faire des espèces de stages de survie dans des quartiers. Voilà ce qui changerait le comportement

5^{ème} groupe

Nous pensons que ce serait important que justement les élus, les gens qui font partie de nos collectivités soient intégrés dans des actions collectives citoyennes et

pensé notamment à des actions qui partent d'une colère. Occuper le terrain jusqu'à ce qu'il y ait négociation ou au moins une clarification, que les objections puissent être exprimées et qu'il y ait des bonifications par la suite. Un exemple à La Rochelle, des élus qui veulent faire passer un bus à travers un parc, les habitants n'ont pas du tout été concertés, le plan a déjà été posé, ça va être fait. Les habitants sont en colère et se sont constitués en association, mais qu'est-ce qu'il faudrait vraiment pour que les élus se sentent concernés ? Ces habitants c'est leur territoire, c'est à eux de décider ce qui doit se passer ici. Ils installent des espaces en palette, jusqu'à ce que les élus viennent discuter avec eux, que ce soit des lieux d'échanges, de clarification et puis vraiment de concertation.

6^{ème} groupe

Nous sommes partis vraiment sur du concret. Nous avons pensé bien sûr écouter les colères et les revendications, mais autour d'une table dehors en bas d'un immeuble. Comme ça il n'y a pas besoin de rentrer, c'est pas mal non ?

7^{ème} groupe

Nous avons beaucoup discuté sur des situations concrètes. Simplement, pour nous le nœud du problème c'est la concertation. Ce qu'on constate c'est que la qualité de la concertation va démontrer en fait l'intérêt que l'on porte au public qu'on accueille. Et très souvent, il y a une vision un peu colonialiste parfois. On pense amener la lumière ou en tout cas l'allumer à certains endroits et surtout il faut aussi reconnaître le savoir-être des personnes. Même si ce n'est pas le même que le nôtre, je ne parle pas de savoir-faire, mais de savoir-être. Et pour nous c'est déterminant.

Nous nous disions en fait que les instances avaient plus tendance à avoir peur des petits sujets que des grands sujets comme de la réforme des politiques de la ville par exemple. Ce qui se passe dans une cage d'escalier, la cantine, les transports, suscite parfois plus de peur dans des réunions de concertation publique que les grands enjeux. Donc, vraiment, la qualité de la concertation est pour nous quelque chose d'essentiel.

8^{ème} groupe

Pour rejoindre ce que la personne disait sur le vocabulaire, on propose de changer la forme des paroles retransmises en utilisant les supports d'images, les vidéos par exemple.

9^{ème} groupe

Nous avons beaucoup discuté de comment rencontrer les personnes, comment partir de leurs préoccupations. Notre première alternative serait non pas de faire venir les gens mais d'aller vers. C'est donc une proposition de rencontre, en bas d'immeuble, pourquoi pas au supermarché du coin à la sortie de l'école, mais « allez vers » pour connaître les préoccupations des habitants.

Vous l'aurez compris, ce petit exercice dans le temps que vous aviez, montre que c'est assez facile, finalement, de partir—d'une situation très peu participative et de bricoler des petits dispositifs. C'est un exercice intéressant de se dire qu'on a envie pour de vrai justement d'avoir le point de vue des gens et de les associer. Quelle forme pourrait-on inventer pour que chacun puisse avoir un espace où il se sente autorisé à parler, à s'exprimer ?

Le petit dispositif imparfait, parce que la salle ne s'y prête vraiment pas, a permis de changer la manière dont vous vous êtes présentés en 10 minutes, de commencer en disant : *nous on a pensé que...* Et bien ça change tout. Je suis dans un groupe, j'ai eu 10 minutes pour forger une pensée, m'appuyer sur les autres et étayer un point de vue.

C'est clair qu'il faut réduire cette asymétrie de préparation et de réflexion. Les quartiers ne sont pas incapables de penser les enjeux mais souvent des conditions sont créées pour que leur intelligence, leur compréhension, leur analyse, leurs envies, leurs idées n'aient pas la possibilité d'être mises en forme pour devenir un enjeu de la négociation.

Vous disiez *aller vers*. Sur un territoire, pour être sûr qu'on fait bien, c'est de se dire : *on va se débrouiller pour aller chercher ceux pour qui c'est le plus difficile*. Je pense qu'il y a vraiment en tout cas une attention particulière. Si on n'est pas volontariste avec les gens qui sont en galère, un des risques est de ne pas arriver à mettre en mouvement ceux qui sont capables de se battre. Sans avoir la solution, je sais que c'est une préoccupation importante d'aller chercher ceux qui sont isolés, le plus loin, pour qui c'est le plus dur. Si cette précaution n'est pas mise en place, on est sûr qu'ils seront encore plus loin si le quartier se met en mouvement car, eux, spontanément ils ne seront pas dans le dialogue.

Certains sont dans un moment de leur vie où leur première expression n'est pas la colère. Ils ne se raccrochent pas à la colère des autres parce qu'ils se sentent tellement loin des autres, tellement déconsidérés, cassés.

On vit dans un moment qui n'est vraiment pas simple. Nous sommes dans la tempête car une question revient, refait irruption, celles des inégalités économiques et sociales. Pendant 20 ans on s'est concentré sur l'intégration, l'insertion des individus, donc sur la réparation des gens pour qu'ils repartent au combat.

Je vous conseille de lire les cent premières pages de Thomas Piketty, économiste français, qui a démontré que, depuis 100 ans on n'avait pas connu dans les pays occidentaux un tel niveau d'inégalité entre les 10% les plus riches et les 50% les moins riches de chacune des sociétés. C'est énorme. C'est colossal, c'est ça qui est au travail.

Selon moi, cela revient sur le devant de la scène, et je te rassure Adrien, les causes, les motifs de colère sur lesquels les organisateurs vont travailler ne vont pas manquer dans les temps à venir. On sent bien qu'on est dans une tempête politique, tempête économique du côté des acteurs publics, de réduction des budgets...Paradoxalement ça fait partie de ces moments où il y a des coups à jouer. C'est justement dans la tempête que se libèrent des espaces où il faut tenter autre chose. Quand on est dans une collectivité, une institution, une grosse association qui joue un rôle un peu structurant sur un territoire, je pense que c'est le moment de choisir son camp.

Quand on est en plein beau temps, on peut s'endormir sur sa barque et se réveiller un peu plus loin, malgré la dérive mais on récupère le cap. Ça peut paraître très grave et très fort, mais quand on est dans la tempête, il faut savoir où on va et il ne faut pas arrêter de payer. Il faut être en mouvement, se mettre en action et pour ce qui nous concerne c'est le moment de jouer toutes les marges de manœuvre existantes, être malin, ruser, tenter des coups, expérimenter des choses, et puis a minima devenir complice de l'intérieur comme une alliance citoyenne, une mobilisation d'habitants.

La capacité à se mettre en alliance, à l'extérieur et à l'intérieur, de jouer les coups avec tous les acteurs et de se regrouper si on est convaincu de ces enjeux-là et de la nécessité de refonder la démocratie par le bas, pour le coup on a tous une part à prendre.

Échanges avec la salle

Michel DABOUT :

Je propose aux trois intervenants de reprendre la parole. Avez des compléments sur ce qui a été dit ou bien souhaitez-vous apporter des contradictions.

Adrien ROUX :

Nous sommes un peu trop en accord, il faudrait revoir les interventions pour entendre des personnes plus en désaccord pour instaurer un débat entre nous, mais j'ai noté ce que disait quelqu'un du public sur *aller à la rencontre*.

Une des questions qui se pose c'est effectivement qui dans le quartier fait ce travail et quel temps est alloué.

A l'Alliance Citoyenne, un des gros enjeux c'est de s'assurer que tous les organisateurs, cinq jours par semaine, consacrent, une plage de quatre heures au porte à porte. C'est important parce que la mathématique de la mobilisation est là. On tape entre vingt et vingt-cinq portes, il y en a une quinzaine qui s'ouvrent, une dizaine qui laissent leur numéro de téléphone, huit ou neuf qui nous laissent entrer à l'intérieur et avec lesquelles on a une discussion sur telle colère, telle volonté d'engagement. Au bout de trois mois on s'assure d'avoir rencontré entre 400 et 500 personnes du quartier, noté 300 numéros de téléphone de personnes concernées, et pour chacune de ces personnes connaître les questions qui les préoccupent, leurs intérêts dominants. On se donne les moyens d'avoir une mobilisation de masse en allant à la rencontre, en ne mettant pas seulement des prospectus dans les boîtes aux lettres.

On va à la rencontre avec une méthode, que je nommerai le concept de la citoyenneté tout terrain. Plus simplement, c'est le principe de la question ouverte : *Bonjour, il y a quelques-uns de vos voisins qui essayent de construire une alliance. Vous, que voudriez-vous changer par rapport à l'école, au logement... ?* Ouvrir le champ des possibles pour cerner les préoccupations des habitants et sur quoi ils ont envie de se battre. Une des difficultés c'est de percevoir de quelle manière ils souhaitent entrer en connexion avec les associations dans le quartier ou les institutions.

Concernant le comité des usagers, plusieurs questions se posent : qui va l'animer, quel temps de travail va lui être consacré et donc combien de temps effectif va être passé pour aller à la rencontre des gens, aller à l'écoute des préoccupations et aller recueillir les paroles des usagers.

Et c'est souvent à la fois affligeant et à la fois comme le disait Pascal : *des motifs de se rassurer*. Le temps passé à aller à la rencontre des gens pour les mobiliser est complètement minime par rapport à ce qui devrait être fait, à ce que nous mettons en œuvre pour avoir quelques centaines de personnes sur des quartiers de Grenoble qui se mettent suffisamment en action.

Membre du public :

Dans le prolongement, on voit bien qu'au fond il y a un métier, de la fonction et de l'organisation.

Adrien ROUX

C'est un élément pour les institutions qui permet peut-être aussi de réfléchir à la façon dont on donne un contenu, mais aussi comment on compose en comité des usagers, en conseil de citoyens... Il y a de la méthode, quelle qu'elle soit et elle n'a pas besoin d'être très compliquée. On voit bien aussi que des formes d'organisation un peu spontanées, échouent parfois faute de métier, de méthode ; donc c'est important de mettre l'accent sur cette dimension, je crois que c'est tout à fait exemplaire de ce que fait l'Alliance Citoyenne.

Pascal AUBERT :

L'Alliance, vous avez un périmètre, une méthode, vous vous débrouillez pour être indépendant, vous avez intérêt à faire ça pour mener à bien votre projet. Ce qui nous a intéressé c'est de voir comment cette approche peut venir faire bouger des choses un peu plus instituées.

Pour la réécriture du projet social demandé par les CAF tous les 3-4 ans, le centre social, dans lequel je suis bénévole, a expérimenté la méthode de l'Alliance Citoyenne.

Plutôt que de réfléchir vite fait entre nous, sachants, nous avons démarré la réflexion plus en amont et choisi d'importer les méthodes du Community Organizing, dans notre capacité à aller à la rencontre de tous les habitants qui ne fréquentent pas le centre social.

Une organisatrice de l'Alliance Citoyenne a formé pendant trois jours les administrateurs bénévoles et les professionnels de la structure. Sur la première journée ont été abordés les fondamentaux, la méthode Alinsky... Les 2 jours suivants, ont été consacrés à l'entraînement concret, le porte à porte, le stand de rue, les têtes à têtes, les outils utilisés et systématisés par l'Alliance.

Ces travaux ont complètement changé notre approche, le regard des professionnels et des militants administrateurs sur les adhérents : *on n'est pas là pour rendre service aux habitants, on est là pour aller les rencontrer, partir de leurs préoccupations et essayer collectivement de trouver des réponses*. Ici s'est joué la première raison pour laquelle ça ne marche pas.

Le centre social dans le quartier peut être le lieu où les gens se rencontrent, où se constituent des collectifs, où ils analysent une question. Il y a des actions qu'il peut porter, mais parfois il lui faut trouver le moyen de débrayer et trouver un appui ailleurs, externaliser. C'est clair que si l'idée d'action rigolote c'est d'aller camper dans le bureau du maire, qui est, par ailleurs le plus gros financeur du centre social, il y a un moment il faut peut-être laisser la place aux habitants. C'est incroyable comment la perception des habitants mais aussi des équipes du centre social a été modifiée. Des habitants ont adhéré et le conseil d'administration s'est modifié avec l'entrée de nouveaux bénévoles.

Des actions, à notre petite échelle, ont été mises en place, mais même s'il n'y a pas d'Alliance Citoyenne sur le quartier, des transformations sont en chemin.

Membre du public :

A Grenoble, comment se passent les rapports entre les citoyens et avec la municipalité ?

Adrien ROUX :

La nouvelle municipalité élue avait un discours très fort, très volontaire sur la participation des citoyens. C'était plutôt une bonne nouvelle.

Puis, elle a mis en place un logiciel de dialogue basé uniquement sur la co-construction et développé une aversion à toute forme de demande citoyenne de l'ordre de l'interpellation : *arrêter de venir porter des demandes, de revendiquer de cette manière-là, mais prenez plutôt votre place dans les conseils citoyens*. Ce fut pour nous une petite déception.

Un dialogue, des débats se sont instaurés sur la manière de penser la participation. Comme un débat, avec des idées, des arguments qui se mêlent, des intérêts en contradiction qu'il s'agit de négocier. Effectivement nous insistons beaucoup sur cette contradiction des intérêts et l'enjeu de les négocier, que ce soit sur les questions de logement, sur les écoles... Au début la nouvelle équipe était gênée et nous expulsait. Quand les gens ne connaissent pas la méthode, la tendance est d'assimiler le contre-pouvoir citoyen à l'opposition municipale. Ils ne

comprennent pas que des citoyens qui s'organisent, c'est simplement de dire : *demain ce sera n'importe quel parti, mais nous, habitants, nous serons toujours là et on roule pour personne. Il y a une dialectique que nous souhaitons valoriser.*

Ça a été la première phase, la seconde est qu'effectivement un certain nombre d'élus, parce que plusieurs fois confrontés concrètement à l'Alliance Citoyenne, se sont rendus compte que l'action c'était une chose mais que la dernière marche de l'escalier c'était la négociation.

L'impératif de petites victoires oblige à un réalisme acceptant les contraintes de l'institution. Beaucoup d'élus ont compris l'enjeu de la méthodologie : *on a compris que vous allez continuellement nous tirer des flèches, mais on peut discuter en amont de la taille des flèches.* C'est intéressant et je sais que cette forme de participation n'est pas très agréable pour un élu, pour un décideur. C'est moins agréable que d'autres formes de contestation, peut-être, c'est normal qu'il y ait une petite réticence, et il faut vraiment comprendre et être convaincu de l'enjeu. Ce qu'on essaie de dire c'est que cela vaut le coup et que tous seront gagnants.

Organisons aussi demain s'il n'y a plus 500 membres à l'Alliance Citoyenne, mais 5000, ce sera bien pour la ville, qui portera une politique plus progressiste de distribution d'écoute.

Il faut vraiment accepter les petits désagréments : effectivement 40 personnes dans son bureau, plus ou moins disciplinées, même si les actions restent non violentes et plutôt fun, il y a des enjeux d'égo. Nous rencontrons les associations locales et leurs militants, avant même d'aller taper aux portes, pour partager les enjeux et pour construire ce qu'on appelle des alliés. Pour une réunion de quartier, nous pouvons rencontrer l'amicale des locataires, le centre social, mais aussi l'église africaine, la mosquée, toutes les organisations du quartier, pour partager. Il y a une limite positive car on s'appuie sur les réseaux communautaires. Il y a des énergies constructives et parfois aussi des frictions avec des associations qui veulent rester les uniques portes paroles du quartier et protéger leurs intérêts propres (leur subvention). Il faut savoir négocier et trouver des accords. Ce qui nous permet de dépasser ces frictions, c'est de chercher de l'adversité à l'extérieur (avec des entreprises de nettoyage, la compagnie de chauffage qui a augmenté ses tarifs...), parce que, en polarisant avec d'autres institutions, on construit aussi du commun. On se dit : *on ne s'aime pas trop mais on va se mettre ensemble quand même pour se battre*, et à la fin du combat on s'aime bien.

Pascal AUBERT :

Je suis assez d'accord avec toi. Les associations existent encore, font des actions et peuvent être très utiles. Les capacités citoyennes et les compétences dans notre pays ont explosés, ça ne marchera plus jamais comme avant et c'est plutôt une bonne nouvelle. Je pense qu'il y a quelque chose de très fort dans notre pays autour de l'élitisme. On le voit bien dans les jeunes générations, il y a une revendication pour être autour de la table.

Dans nos grands réseaux associatifs, il est intéressant de se questionner sur nos fonctionnements qui deviennent de moins en moins démocratiques. C'est le bureau qui prend les décisions validées par le conseil d'administration qui devient souvent uniquement une caisse d'enregistrement. Les militants de base ont à mettre en œuvre car ils sont les chevilles ouvrières. Je pense que si on veut que les associations plus classiques, plus traditionnelles, jouent un rôle de revivification de notre démocratie, il faut aussi qu'elles transforment leur manière d'exercer le pouvoir de l'intérieur, de partir des préoccupations des membres de l'association et pas simplement du plan qui a été établi par le bureau.

Adrien ROUX :

Mon train n'attendra pas, je vous remercie beaucoup pour l'accueil, c'était un plaisir d'être ici à La Rochelle. Si certains d'entre vous veulent monter une Alliance Citoyenne ou s'il y a besoin d'aide pour autre chose, je serai vraiment ravi de revenir et d'avoir un petit peu plus de temps. Donc merci beaucoup et courage effectivement, il y a du boulot on l'a dit, pour construire la mobilisation citoyenne, pour s'articuler, ce n'est pas simple. Mais la bonne nouvelle c'est qu'on soit dans l'institution, dans les associations, dans un quartier, il y a du travail mais il y en a pour tout le monde, donc courage à tous.

Michel DABOUT :

Souhaitez-vous parler de votre expérience dans les quartiers, des associations qui militent, qui s'organisent dans ce type d'actions.

Membre du public :

Tout d'abord, tous les processus décrits, qui ne fonctionnent pas, quand on ne prend pas en compte les besoins des gens, quand on va leur imposer quelque chose et bien moi ça m'a vraiment rappelé ce qui se passe dans l'aide au développement où l'on considère les gens comme des incapables qui ont besoin de nous. Les grosses ONG concoctent des projets au nord pour les appliquer au sud.

Puis, en ce qui concerne la question des associations locales, je représente le groupe local Colibri 17 Pays Rochelais. Les Colibris sont un mouvement qui se base sur un système de gouvernance circulaire, horizontale, en fonctionnant avec des collèges. Ce n'est pas quelque chose qui se passe tout en haut et qui va diffuser vers le bas. Il y a 70 groupes locaux en France et chaque groupe local fonctionne plutôt de manière indépendante. Il n'y a pas toujours un président. Je ne dis pas que c'est toujours facile, et c'est même plutôt compliqué quand on essaye de travailler.

Nous ne sommes pas sur le vote à la majorité, mais sur la décision par consensus, qui prend beaucoup de temps. Il y a des méthodes utilisées comme l'élection sans candidat, parce qu'on part du principe que souvent la personne qui veut le pouvoir n'est pas la personne qui devrait être au pouvoir. Il faut plutôt partir avec des militants dont nous pensons qu'ils pourraient tenir un rôle et le faire bien, plutôt que d'affecter les gens à telle ou telle tâche.

Par rapport à ces questions de démocratie, dont Sandrine RUI a parlé, ma voix s'en est une mais elle n'est pas seule. J'ai été tirée au sort, dans un mouvement qui s'appelle Démocratie Réelle et qui notamment pour les élections européennes avait lancé des listes tirées au sort sur cinq grosses circonscriptions.

Pour moi c'était une expérience intéressante qui m'a vraiment convaincu que la vraie démocratie c'est le tirage au sort parce que c'est le moyen le plus représentatif finalement. C'est d'ailleurs comme ça aussi que c'était fait à Athènes. Quand on essaie de s'engager dans une initiative citoyenne de démocratie, on se rend compte que c'est vraiment très dur de se faire reconnaître même au niveau local. Les temps de parole ne sont pas respectés ni à la télévision ni à la radio. Puis les financements publics oublient les tous petits mouvements qui ne peuvent même pas imprimer leurs bulletins de vote. Donc il y a quelques problèmes dans cette démocratie.

Pour connaître les associations militantes sur le territoire, il existe un endroit par lequel commencer, c'est le CTC, qui regroupe bon nombre d'entre elles qui agissent sur des thématiques telles que l'économie, l'agriculture, la finance, la démocratie ...

Membre du public :

Je fais partie du conseil citoyen de Mireuil, présidente d'une association départementale de consommateurs, et membre d'une association de la transition citoyenne. Le mouvement d'Alexandre Jardin vient de créer la maison des

citoyens. Sa philosophie préconise la mobilisation des habitants pour mettre en valeur des projets locaux et des initiatives locales qui participent au vivre ensemble, que les citoyens prennent la parole sur leurs actions locales. La maison des citoyens de La Rochelle est créée depuis un mois.

Membre du public :

Je suis membre d'une petite association locale qui s'appelle Bout de ficèle. Vous n'avez pas parlé beaucoup des enfants mais je suis dans l'aide à la parentalité, et au niveau national je suis présidente de l'observatoire de la violence éducative ordinaire. Nous avons réussi à faire passer un message très fort au niveau de la prise de conscience de la violence éducative ordinaire auprès des élus nationaux. Nous avons grâce à cela réussi à faire entendre à notre ministre que les violences éducatives ordinaires sont les racines de toutes les violences, de toutes les maltraitements, et même les guerres. Actuellement nous essayons de faire passer une loi contre la violence ordinaire. Je milite depuis que l'ONU a décidé de mettre en place la décennie de lutte (2000-2010) contre la violence faite aux enfants. Nous n'avons pas réussi depuis 15 ans à faire passer cet interdit dans la loi. De jeunes parents n'acceptent pas qu'il y ait autant de violence dans les écoles, les crèches. Un groupe de représentants est allé voir les parlementaires qui ont décidé de déposer un amendement. La première partie de la loi est passée au mois de juillet, maintenant on continue. L'association est linéaire comme vous avez dit, il y a une présidente et un trésorier parce que c'est obligatoire, mais on travaille tous avec les mêmes responsabilités.

Membre du public :

Je fais partie de l'association Habitat et Humanisme, et je reviens sur le pouvoir d'agir parce que c'est notre préoccupation du moment. C'est-à-dire que nous accompagnons des personnes en difficulté dans une recherche d'appartement, et qui deviennent nos sous-locataires. La fédération justement a mis en place un dispositif sur le pouvoir d'agir. Une expérimentation à Nantes avec des locataires qui doivent définir leurs besoins, leurs envies... Les locataires ont créé un collectif, ils décident de leur ordre du jour, envoient les invitations aux autres locataires et animent les réunions où d'un côté ils recueillent l'avis des locataires, et de l'autre celui des accompagnants et à la dernière réunion on tirera des conclusions.

Pascal AUBERT :

Oui un dernier mot pour être en dialogue avec Sandrine RUI. Les gens ne sont pas responsables de l'endroit de la société où ils sont nés, où ils ont grandi, où ils se sont développés. Je suis quand même assez frappé de la difficulté qu'on a dans ce pays, qui a inscrit au fronton de toutes les écoles *Liberté Égalité Fraternité*, de mettre en route l'égalité réelle et pas simplement l'égalité des chances, d'aller se battre avec des atouts et des handicaps différents. L'égalité réelle c'est une des campagnes - *Mille et un territoire* - sur lesquelles se sont engagés les réseaux de l'éducation populaire qui se mobilisent sur l'éducation. Cette mobilisation des parents pour la réussite de tous les enfants est une campagne qui démarre. L'objectif est de faire reculer l'inégalité scolaire liée à l'origine sociale notre système scolaire sélectionne le plus tôt et le plus fortement en lien avec l'origine sociale des parents des élèves. Pour avoir mené des expérimentations sur les territoires, on est sûr qu'il n'y a pas de fatalité. On peut agir sur un levier celui de prendre au sérieux l'idée de communauté éducative. Localement, c'est le quartier, le village, autour d'un groupe scolaire, d'un quartier de vie, que peut exister cette communauté éducative, de coéducation. En se mettant autour de la table tous les adultes que croise de manière régulière un enfant dans sa journée et qui sont potentiellement des co-éducateurs : parents, enseignants, ATSEM, animateurs du soutien scolaire, du centre de loisirs, mais aussi voisins qui sont impliqués dans des actions sur les quartiers, gardiennes d'immeubles...

Les réflexions commencent à s'amorcer et provoquent des transformations. L'idée c'est de ne pas mettre autour de la table les parents de classe. On va chercher très clairement les parents dont on sait très tôt qu'ils sont en difficulté dans leurs relations avec les acteurs éducatifs et dont statistiquement une partie de leurs enfants vont être en échec scolaire assez tôt dans leur parcours élémentaire. Une question sur un quartier peut fédérer, c'est l'idée de sauver un enfant, qu'il ne vive pas ce qu'eux ont été obligés de vivre.

Il y a beaucoup de professionnels autour de ces questions-là, ce n'est pas une question de manque de moyens, c'est juste que l'on n'est pas capable de travailler ensemble, en se mettant en mouvement sur un objectif d'aller chercher ceux directement concernés par la question. J'ai eu une vraie transformation de regard en travaillant avec ATD Quart Monde. Je suis maintenant convaincu qu'on ne peut pas penser une situation tant qu'on ne l'a pas vécu ou quand on en est très éloigné. On ne sait pas ce que c'est, tant qu'on n'a pas vécu l'humiliation, la pauvreté, la mendicité pour assurer sa survie, la honte lisible dans le regard de ces enfants, et bien quand on n'a pas réellement vécu ça, on peut en avoir une représentation intellectuelle, on peut être en sympathie, en bienveillance mais on ne saura jamais ce que c'est et donc on n'est pas les mieux placés pour imaginer

des transformations. Et c'est un peu la phrase assez violente de Gandhi : *ce qui se fait pour moi, sans moi, se fait contre moi*. Dans des municipalités où les techniciens, les élus sont trop généralement blancs, éduqués, alors que la majorité des habitants est issue des pays africains, du Maghreb, souvent sans instruction, sans emploi, ou bien travaillant dans le nettoyage industriel, dans la sécurité et se débrouillant dans des petits boulots.

L'écart sociologique de réalité de vie est tel que la majorité des élus sont des gens qui essayent de faire des actions, mais ils sont tellement loin de la réalité de vie des gens pour lesquels ils prennent des décisions, qu'il y a vraiment un vice de fonctionnement de nos politiques publiques, de nos démocraties qu'il faut vraiment corriger. Je ne sais pas s'il faut mettre des quotas par catégories socio professionnelles, l'outillage n'est pas simple. Par contre quand on a déjà un bout de responsabilité dans la mise en œuvre d'une politique, on doit déjà se préoccuper de mettre autour de la table les personnes directement concernées par le problème et c'est avec eux qu'il faut fabriquer, inventer. Je trouve qu'avoir un comité des usagers dans un CCAS, cela peut-être à voir avec ça.

Michel DABOUT :

La phrase de Gandhi a été reprise par Frédéric Jésus, psycho-sociologue, dans un livre sur la co-éducation : *Il faut tout un village pour éduquer un enfant*.

Sandrine RUI :

Les prises de parole, plus les discussions avec les uns et les autres et les unes avec les autres, en coulisse, au repas, je trouve que c'est intéressant toutes ces trajectoires différentes. On voit bien qu'il y a des militants, militantes sur des causes diverses et qui viennent du monde associatif. Des gens œuvrent aussi dans des innovations, qui sont un peu dans des formules plus inédites, des jeunes ou des moins jeunes. Je trouve que l'assemblée elle-même montre et révèle aussi ses potentiels qui n'ont pas la même histoire mais qui peuvent fabriquer la suite de l'histoire démocratique. Alors tout à l'heure on m'a fait la remarque sur le sentiment que je donnais peut-être, d'être trop optimiste, c'est pas du tout ça. Je suis atrocement pessimiste, je vous l'ai dit au commencement de mon propos. On a envie, on cherche des raisons pour espérer, mais c'est justement parce que le contexte difficile, compliqué, que les confusions nous menacent, qu'il faut miser sur ce qui se fabrique en ce moment et vraiment à tous les étages.

Encore une fois je le répète, les sociologues ont peut-être des mots compliqués, j'en suis vraiment désolée, pourtant je fais un effort et je déteste être mal comprise

en plus. Mais il y a quand même du côté des sciences sociales, en même temps que d'autres, des observateurs comme vous qui méritent quand même une attention soutenue. Encore une fois ça a été dit toute la journée existe aujourd'hui un encouragement réel de la part des institutions parce que là existent des solutions.

Étienne PARLEBAS :

Quelques mots seulement sur les conseils citoyens de La Rochelle. Je n'ai aucune légitimité pour parler d'eux par contre je peux dire de quelle manière ils ont été mis en place. Ils ont été institutionnalisés par la signature des contrats de ville. Peut-être que ce n'est pas très démocratique, puis la marge de manœuvre est limitée. Leurs missions premières sont précisément d'aller participer à l'élaboration des contrats de ville, leur exécution et de participer à leur évaluation. On peut l'imaginer participer ultérieurement à la construction des prochains contrats de ville. La perspective retenue de manière très optimiste, compte tenu que les conseils citoyens sont des instances indépendantes, ne pouvait pas être le résultat d'une réflexion des uns ou des autres dans son coin. Je sais que dans certaines villes c'est la mairie qui a mis en place les conseils citoyens, commencé à les gérer en attendant qu'une association prenne le relai. A La Rochelle, nous avons constitué, sans que ce soit exemplaire, une équipe projet. Composée par des professionnels dont la mission était de les mettre en place : le délégué du préfet représentant de l'Etat, le chargé de mission Politique de la ville à la Communauté d'Agglomération, moi-même pour la mairie de La Rochelle, ainsi que les trois responsables des mairies de proximité. Ceux-ci étaient en quelque sorte leader sur le sujet, en se sentant prêt à travailler à la mise en place du conseil citoyens, et ultérieurement participer à son portage, à son animation. Cette équipe projet s'est appuyée sur les dispositions de la loi : le conseil citoyens doit être constitué par le tirage au sort de deux collègues : un collègue habitant et un collègue acteurs locaux. Ces collègues, en tout cas celui des habitants doit être paritaire. Puisqu'ils doivent être indépendants, c'est-à-dire que les autorités locales ne sont pas membres des conseils citoyens. La loi renvoie à un arrêté qui n'est jamais paru, mais qui a été remplacé par un cadre de référence, nouvelle notion juridique, jusque-là était très rarement utilisée, mais qui n'a pas force de loi. Il a pour vertu d'être un guide des bonnes pratiques. Voilà c'est comme ça que nous l'avons compris, et nous nous sommes évertués à la fois d'appliquer la loi et de nous inspirer du guide des bonnes pratiques. Ensemble nous avons construit un compromis sur un modèle commun aux trois quartiers avec aussi un principe d'ouverture et de souplesse. Une fois le modèle mis en place de manière très formelle avec un arrêté du préfet, nous avons considéré que le dispositif ne devait pas être fermé mais permettre à

ceux qui n'avaient pas été tirés au sort, de rejoindre les conseils citoyens à tout moment.

Si on estime que les titulaires ont le pouvoir de voter pour prendre des décisions, il fallait bien admettre qu'il y aurait des pertes, et que permettre à tous les habitants de s'inviter et de participer aux conseils citoyens, c'était aussi préparer le renouvellement de ces trois conseils.

Dans le détail de la composition des conseils, les habitants représentent deux tiers des membres. On a considéré dans nos échanges qu'il fallait éviter que les associations qui avaient pignon sur rue prennent le pouvoir dans les conseils citoyens, c'est la raison pour laquelle on a deux fois plus de membres d'habitants des quartiers que de représentants des associations. En même temps il fallait permettre aux volontaires notamment associatifs ou acteurs locaux, de participer aux conseils.

Ils sont en place officiellement depuis le 1^{er} juin 2015, installés à la fois par le préfet et le président-maire. Nous sommes encore dans un début d'expérimentation. Notre regard est très humble sur le dispositif, mais en même temps très déterminé pour accompagner et favoriser la réussite des trois conseils citoyens. De telle sorte que l'équipe projet s'est transformée en équipe ressources, pour accompagner leur mise en œuvre.

Je voudrais rajouter que la fédération nationale des centres sociaux est à l'initiative d'un projet de plateforme collaborative très intéressante, présenté lors du forum national des conseils citoyens. Cette plateforme doit permettre de mettre en ligne les conseils citoyens à l'échelle nationale, mais aussi au niveau local.

C'était une des idées portées ici localement : essayer que les trois conseils citoyens ne travaillent pas chacun de leur côté, mais qu'ils s'enrichissent les uns et les autres de leurs pratiques en les faisant se rencontrer, je dirais de manière quotidienne, dans le cadre d'une plateforme collaborative locale. Locale voir départementale. Il se trouve que cette plateforme nationale permet de décliner comme on le souhaite cette manière de collaborer entre les conseils citoyens et ça je pense que c'est aussi quelque chose qu'il faut retenir, et qu'on essaiera de creuser localement. En fonction bien sûr des membres des conseils citoyens.

Nathalie GARNIER :

Dans un premier temps je voulais déjà remercier les intervenants qui se sont exprimés. J'ai bien entendu le fait qu'il ne fallait pas créer de frustrations, donc moi j'ai un simple mot à dire, c'est ce qu'on va essayer de faire avec le

comité des usagers. Au sein du CCAS avec les administrateurs et les services, on s'est longtemps posé cette question de la frustration parce que bien sûr il n'est pas question qu'on rate le coche de cette forme d'expression démocratique. Je crois que certaines des personnes dont les noms ont été tirés au sort sont dans la salle. Sachez que nous avons à cœur de voir une expression émerger de la réflexion que vous allez porter. Nous sommes aussi sensibles au fait que ce comité sera animé par une personne complètement extérieure à la structure pour éviter d'influencer un peu les réflexions. J'espère que ce défi sera relevé sans trop de frustration. J'ai été élevée dans cette idée que chacun peut s'élever grâce à la confrontation, à la critique, à condition de se respecter les uns des autres. Je pense que vous porterez ce respect puisque c'est ce qui sort nettement de la réflexion que vous commencez à porter en commun. Si, un moment donné, vous vous êtes retrouvés dans la situation d'être usagers du CCAS, on l'a peut-être tous été un jour ici dans cette salle- vous vous êtes demandé comment, faire évoluer le système et comment apporter aux autres ce qu'on a reçu.

Au CCAS de La Rochelle un mot nous guide depuis de nombreuses années, c'est l'innovation sociale. Ce sera peut-être un des thèmes dont on pourra débattre une autre année. Je vous remercie pour votre présence et votre contribution à cette journée.

Michel DABOUT :

Le format de notre démocratie depuis des siècles et des siècles touche à sa fin. La mutation sociétale que l'on vit, autant énergétique que technologique fait que la société doit évoluer. On sent bien qu'il y a une poussée sur le vieux monde qui s'en va et le nouveau monde n'est pas encore créé. Mais attention, il peut y avoir des déviances. Il nous faut donc rester très vigilant sur cette démocratie à laquelle on tient. Mais comment la porter à bout de bras, et laisser cette place aux citoyens, en donnant du sens.

J'aime bien titiller les mots, nous avons les décideurs, la puissance publique. Vous voyez la force des mots. Aujourd'hui des journalistes parlent encore des enfants de la DASS malgré une décentralisation qui date de 1982. Notre histoire est longue et nous sommes impactés, c'est un poids pour nous, de tenir cette évolution et de voir comment on peut jouer les leviers.

Une dernière chose, il me semble que l'enjeu, c'est de partager la décision et on est bien dans ce conflit, cette mise en tension entre les élus légitimes, et les autres qui ne le sont pas. Vous n'êtes pas élus, d'où venez-vous, d'où vous parlez-vous ? Il y a un travail quotidien à mettre en place. C'est par du petit grignotage que les

mentalités changeront, même ce qui relève de l'ordre, institutionnel et même si ça ne nous plaît pas les lois NOTRe, la politique de la ville, y participent parce que petit à petit le citoyen est légitimé, même si ce n'est pas parfait. Pendant les 30 glorieuses on a construit n'importe comment. Après l'intervention de l'Abbé Pierre, on s'est questionné : *pourquoi on a fait ces cités comme ça, il faut tout démolir*. Mais il ne faut pas tout démolir et n'importe comment, car l'humain est derrière. Des sociologues étaient allés travailler avec des étudiants au Mali, et ont compris que la place de l'habitant et le débat public dans la cour et dans la rue c'était aussi important pour prendre des décisions. Un autre petit point c'est la notion de pouvoir : on fait pouvoir sur ou pouvoir faire avec. Et c'est bien cette notion de pouvoir, comment ça se conjugue, comment ça s'organise. Il faut y réfléchir.

Merci pour tous ces échanges, bonne fin de journée et bon retour.

Bibliographie

RUI, Sandrine. La société civile organisée et l'impératif participatif. Ambivalences et concurrence. *Histoire, économie et société*. 2016/1, pp. 58-74

GOURGUES, Guillaume. RUI, Sandrine. TOPCU, Sezin. Gouvernamentalité et participation. Lectures critiques. *Participations*. 2013/2, n° 6, pp. 7-33

RUI, Sandrine. Participation, périphérie et infrapolitique. **In** : CORTESERO, Régis. *La banlieue change ! Inégalités, justice sociale et action publique dans les quartiers populaires*. Lormont : éditions Le bord de l'eau, 2012, pp. 173-193

RUI, Sandrine. *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*. Paris : Armand Colin, 2004, 264 p. (Les classiques du fonds)

Adrien ROUX

ROUX, Adrien. *50 ans de démocratie locale : comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat*. Gap : éditions Yves Michel, 2011, 122 p. (société civile)

Autres ouvrages de référence

ALINSKY, Saul. *Être radical*. Belgique : éditions Aden, 2012, 280 p. (grande bibliothèque d'Aden)

ASTRUC, Lionel. RABHI, Pierre (postface). *(R)évolutions. Pour une politique en actes*. Arles : Actes sud, 2012, 304 p. (domaine du possible)

BALAZARD, Hélène. *Agir en démocratie*. Ivry-sur-Seine : éditions de l'Atelier, 2015, 160 p.

BRUSTIER, Gaël. *#Nuit Debout. Que penser ?* Paris : éditions du Cerf, 2016, 112 p. (Actualité)

CAILLE, Alain. *Pour un manifeste du convivialisme*. Lormont : Le bord de l'eau, 2011, 120 p.

CARREL, Marion. *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Lyon : ENS éditions, 2013, 276 p. (Gouvernement en question(s))

CARREL, Marion. NEVEU, Catherine. ION, Jacques. *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*. Paris :

l'Harmattan, 2009, 314 p. (logiques politiques)

CARREL, Marion. NEVEU, Catherine. *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*. Paris : Karthala, 2014, 328 p. (Recherches internationales)

DARDOT, Pierre. LAVAL, Christian. *Commun. Essai sur la révolution au XXI^{ème} siècle*. Paris : la Découverte, 2014, 400 p. (Hors collection sciences-humaines)

DAVID, Gérard. CASTORIADIS, Cornélius. *Le projet d'autonomie*. Paris : éditions Michalon, 2001, 208 p.

DONZELOT, Jacques. *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*. Paris : seuil, 2003, 368 p. (la couleur des idées)

FUREIX, Emmanuel. JARRIGE, François. *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^{ème} siècle français*. Paris : la Découverte, 2015, 392 p. (SH / Ecritures de l'histoire)

NEVEU, Catherine (dir.). *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*. Paris : l'Harmattan, 1999, 308 p.

PERLAS, Nicanor. *La société civile : le 3^{ème} pouvoir*. Gap : éditions Yves Michel, 2003, 320 p.

PRUVOST, Geneviève. *Chantiers participatifs, autogérés, collectifs. La politisation du moindre geste. Sociologie du travail*, 2015/57, n° 1, pp. 81-103

ROSANVALLON, Pierre. *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Paris : Seuil, 2014, 352 p. (Essais)

SENNETT, Richard. *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*. Paris : Albin Michel, 2014, 384 p.

SUE, Roger. *La contre société*. Paris : les liens qui libèrent, 2016, 250 p.

TALPIN, Julien. *Community organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux Etats-Unis*. Paris : Raisons d'agir, 2016, 320 p. (cours et travaux)

Numéro de revue

BALAZARD, Hélène. CARREL, Marion. COTTIN-MARX, Simon. JOUFFE, Yves. TALPIN, Julien. *Ma cité s'organise. Community organizing et mobilisation dans les quartiers populaires. Mouvements des idées et des luttes*. 2016/1, n° 85.

Films

DEMAIN : Cyril Dion et Mélanie Laurent, documentaire, 2015

FOOD COOP : Tom Boothe, documentaire, 2016

LA SOCIALE : Gilles Perret, documentaire, 2016

Glossaire

ADN :

Acide Desoxyribo Nucléique

AMAP :

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

ATD Quart Monde :

Agir Tous pour la Dignité Quart Monde

ATR :

Administration Territoriale de la République

ATSEM :

Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

CCAS :

Centre Communal d'Action Sociale

COP :

Conférence des Parties

CTC :

Collectif de Transition Citoyenne

CVS

Conseil de Vie Sociale

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

JDC :
Journée de Défense et Citoyenneté

LOADDT :
Loi d’Orientation pour l’Aménagement et le Développement Durable du Territoire

MACIF :
Mutuelle d’Assurance des Commerçants et Industriels de France

MAÏF :
Mutuelle d’Assurance des Instituteurs de France

MOOK :
contraction de Magazine et de bOOK

NOTRe :
Nouvelle Organisation Territoriale de la République

ONU :
Organisation des Nations Unies

TGV :
Train à Grande Vitesse

ZAD :
Zone A Défendre